



GESVES

info



Rencontre du CCE - page 9

Appel à projet



Appel à projet 14-18 - page 22



Nettoyage printemps - page 19



08 ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE, JEUNESSE
14 ETAT CIVIL, FESTIVITÉS
20 SPORT, TOURISME, CULTURE

Bulletin communal n°110
Mai 2018



Jacques LEONET-PAIRON
PEINTRE • TAPISSIER
DÉCORATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

La Fagne 34 - 5330 ASSESSE
 0497/57 39 38
 Tél./Fax 083/65 52 15

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
 INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

Entreprise
Julien
MICHAUX

GSM 0472 73 59 83
 Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES SPRL

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

Excellence Construc
 Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - rue Bois l'Evêque 24 - 5100 Andoy
 Gsm : 0475 / 86 01 53

PROMO -20 %
 sur les planchas de stock




Conditions
 sur les modèles d'expo.



Atelier
BOTTON
www.botton.be

Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
 T. 083 65 50 99 - info@botton.be



BOULANGERIE
PÂTISSERIE

TEA-ROOM

SPECIALITES:
 BAISERS DE GESVES
 PAIN DE CAMPAGNE

Tél :
 083/677 206

145, chaussée de Gramptinne
 en face de la Poste de Gesves

Regifo
 Edition

Ce bulletin est réalisé par
 la sprl REGIFO Edition
 rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
 T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
 www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
 Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
 0498 / 883 895

sprl **CABINET INFIRMIER VINCENT NAISSE**
 081/30 36 16 - 0476/78 94 53
 vincent.naisse@skynet.be

Une équipe d'infirmiers et infirmières à domicile pour tous types de soins :



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard, Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne, Andenne et environs

Agréé toutes mutuelles.
 Pas de suppléments à votre charge.
 A votre service, à votre écoute 7j/7

SOMMAIRE

Gesves Info 110

José PAULET	
Editorial.....	3
Subsides aux associations locales.....	4
Chats errants.....	4
Atelier menuiserie GAL.....	4
Eddy Bodart	
Petits gesvois.....	6
Petits chefs en herbe.....	6
ATL.....	7
Plaine de vacances.....	8
Tous à l'eau.....	9
Balade contée.....	9
CCE.....	9
Annick SANZOT	
JCPMF.....	10
Expo Killiok.....	10
Appel aux champions.....	11
La cense des Hauts-Prés.....	11
Vélos électriques.....	11
Mes aventures d'enchanteur.....	11
VOF.....	12
Expo JP ALDERSON.....	12
Commune dit Ayi.....	12
Simon LACROIX	
Indépendants.....	13
Networking.....	14
Patrimoine.....	14
Grand feu de Sorée.....	14
Carine DECHAMPS	
Etat civil.....	15
Mondossier.....	15
Trophée Communal du Mérite appel à candidature.....	15
Abeilles.....	16
Commune zéro déchet.....	16
Trilles et clapotis.....	17-18
Grand nettoyage de printemps 2018.....	19
Campagne abandon bottin – zéro déchet.....	19
PASH - assainissement autonome.....	20
Campagne 2018 de collecte des plastiques agricoles.....	22
Commémoration 8 mai.....	22
Appel à projet – commémoration 14-18.....	22
Laine en transition.....	23
Kids ID.....	23
André BERNARD	
Permanences juridiques.....	23
Fête des Aînés 2017.....	23
PCS.....	24
Allocation chauffage.....	25
Du nouveau chez les compagnons du Samson.....	25
AIS.....	25
Taxi social.....	26
PCDR.....	26
Secrétariat général	
Renseignements administratifs.....	27
AGENDA	
Balades dominicales.....	27
Permanence pension.....	27
Cercle horticole gesvois.....	27
Permanences fiscales.....	28
Eglises ouvertes.....	28
Atelier-conférence du Redat ASBL.....	28
Fête de Mai.....	29
Just 2 play.....	30
Expo Anne BEAUJEANT.....	30
Stage Brin Alice.....	30



Bourgmestre

José PAULET

GESVES
info

Edito

Chères gesvoises,
chers gesvois,

« Gesves, notre commune, que du bonheur, des vainqueurs, des valeurs et des honneurs »

Même si les temps sont difficiles pour les finances communales voire même pour la gestion en général et c'est le cas pour toutes les communes, malgré cela, chaque jour nous apporte son lot de satisfactions que peu de communes pourraient s'enorgueillir, voyez plutôt :

Après avoir eu gain de cause dans le procès de la place communale de Faulx-Les Tombes, jugement qui nous a fait épargner plusieurs dizaines de milliers d'euros, c'est à la « Commune Zéro Déchet » que nous avons été retenus parmi les dix meilleures communes de la Région wallonne aux côtés ni plus ni moins de Namur, Liège, Mons, ...

Deux autres récompenses ou mises à l'honneur ont été l'apanage de notre commune. Ainsi, avons-nous été retenus à nouveau parmi les dix communes ayant soutenu la mémoire, la survie même du wallon au sein de notre région et ce sous l'intitulé « Ma Commune dit Ayi » (voir article ci-après).

Voici peu, nous avons eu la visite de Monsieur Vincent MACQ, Procureur du Roi qui est venu signer avec moi le nouveau Règlement Général de Police après sa mise à jour (voir article ci-après).

La réouverture des Grottes de Goyet avec le retour du Préhistosite de Ramioul nous réjouit au plus haut point.

Nous cherchons des solutions alternatives suite à la fermeture d'une crèche privée et le retard excessif de l'ouverture de notre crèche de Sorée, retard dû à la faillite de l'entreprise de construction.

Mais il n'y a pas que notre politique et notre commune qui se mettent en évidence, nos concitoyens n'arrêtent pas de se mettre en valeur !

Ainsi, ne voyons-nous pas souvent, et nous en sommes fiers, des gesvois, des concitoyens voire des institutions, se mettre en évidence dans tous les secteurs de la vie de tous les jours : sport, culture, combat au quotidien, peinture, ... ils se reconnaîtront !

Pascaline OURY, l'art et le « Pictoplex » - Mozet ;

Loïc HENNAUX, le meilleur wallon actuel du cyclocross – Faulx-Les Tombes ;

Roman VANDYCKE, stylisme et confection, l'élégance et l'excentricité – Sorée ;

Un cœur pour la vie, vie associative – Haut-Bois (HALTINNE) ;

Sandrine et son super Héros – Mozet ;

Kathleen BURNAY et ses jolis coups de pinceau ;

Vincent SCARDINA, une vie pleine de MISTERS, l'élégance et l'autodérision – Sorée ;

La création de deux nouvelles Maisons des Jeunes – Gesves et Mozet, en plus de celle de Sorée ;

Nos deux écoles communales qui n'arrêtent pas d'exceller : L'Envol et la Croisette ;

Quentin CONCHA et sa « websérie » interactive – Sorée ;

Anne BEAUJEANT, ses tableaux, son talent – Faulx-Les Tombes – Expo à la bibliothèque ;

Monsieur et Madame BALFROID, champions de Belgique de Side Car – Gesves ;

Jean-Pierre ABETSETS, son âne et Saint-Jacques de Compostelle – Gesves ;

Guido SMEYERS et son « Coquelicot mon cœur saigne » - Gesves ;

Emilien VISMARA, amoureux des ruines des carrières Bouchat – Gesves ;

Patricia HESPEL et son 4ème roman « La fille derrière la porte » - Gesves ;

Christian LA GRANGE et son nouveau livre « Cabanon à vivre » ;

Monsieur et Madame COLLET, Monsieur et Madame ADANT et tous les bénévoles de la brocante en faveur du TELEVIE – Gesves ;

La Fête de Mai – un monument de près de 20 ans !

L'Ecole d'Equitation, notre réputation ;

Que dire aussi de nos deux gesvois déclarés « namurois de l'année 2017 » ? Je cite Monsieur Pierre DERHET et Monsieur Jean François VIOT ;

Anne-Françoise CUVELIER – atelier de reliure ;

Isabelle de NEYER et « les Essentielles d'Isabelle » ;

Le sport occupe une grande place quasi journalière, voyez plutôt : 4 clubs de foot, 1 club de basket, 1

club de pétanque, 1 club réputé de tennis de table, 1 club de volley, 1 club de Taekwondo, 1 club de marche, 1 club de vélo, « Je Cours Pour Ma Forme » (JCPMF), les « Foulées de Saint-Jo », les trails, les marches.....gourmandes ;
 Notre Syndicat d'Initiative et ses promenades ;
 Notre Cercle Horticole ;
 Les Clubs séniors de nos sections ;
 Nos plaines de jeux et de vacances ;
 Notre Samson, ses compagnons et ses ruisseaux affluents ;
 Notre Proxibus, ses chauffeurs et son marché ;
 Village Ouvert et Fleuri ;
 Les fêtes de Gesves, de Strud et de Sorée ;
 La Cense des Hauts-Prés, merci Philippe ;
 Dimitri GUILLAUME et sa famille pour leur incontournable fête d'Haloween – Gesves ;
 Nos deux fanfares de Gesves et Faulx-Les Tombes et la troupe théâtrale de Faulx-Les Tombes ;
 Justin PERAUX et son statut d'espoir aspirant en handisport tennis – Asbl Just to Play – Gesves ;
 Et enfin Jean-Claude VAN DAMME n'est-il pas venu à Faulx-Les Tombes récemment ... ?

Sans avoir la prétention de n'avoir oublié personne, ce sera pour une prochaine fois, je ne peux que louer et remercier toutes ces mises en valeur qui chaque jour font battre nos cœurs et embellissent notre chère commune.

José Paulet, Votre Bourgmestre à votre service



Réception du Collège communal en l'honneur des « namurois de l'année »



Signature du Règlement Général de Police en présence de Monsieur le Procureur du Roi Vincent MACQ

Subsides aux associations locales

Comme chaque année, la Commune dispose d'un budget pour accorder un petit subside de fonctionnement aux associations culturelles et sportives gesvoises qui en font la demande, dans la limite des crédits disponibles.

Vous trouverez, sur la première page du site Internet de la Commune (www.gesves.be) le formulaire à remplir et à nous renvoyer pour le 1er juin 2018 au plus tard.

Pour plus d'informations : Mme Coralie Ghilain - 083 670 308

Relancement de la campagne concernant la stérilisation des chats errants

Petit rappel, comme son nom l'indique, cette campagne ne vise **QUE les chats errants** et ceux-ci doivent **impérativement** être capturés sur le territoire gesvois.

Chat errant : un chat qui ne peut être identifié, notamment par un collier, une médaille, un tatouage ou une puce électronique. Ce chat ne fait l'objet d'aucun contrôle de ses déplacements ni de sa reproduction, n'a pas ou n'a plus de propriétaire et vit notamment dans les terrains vagues, les immeubles abandonnés, etc..., ce chat présente un comportement qui le rend inapprochable par l'homme.

Afin de faire capturer le ou les chat(s) errant(s) qui vit/vivent près de chez vous, nous vous invitons à contacter Mlle Stéphanie MASURE, au 083 670 307 ou par mail : stephanie.masure@gesves.be.

Je remercie déjà toutes les personnes qui nous aideront à la bonne gestion de cette campagne !

José PAULET, Bourgmestre en charge du bien-être animal



Atelier de formation en menuiserie – Le GAL recherche un espace !



Le GAL travaille actuellement à la création d'un atelier de menuiserie en collaboration avec l'Entreprise de Formation par le Travail Espaces. Cet atelier permettra d'accueillir des demandeurs d'emploi, prioritairement ceux du territoire, en stage professionnel.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un espace libre à la location pour lancer ces activités de menuiserie. Idéalement, cet espace devrait avoir une surface de 60-80 m² intérieur avec branchement électrique et une surface extérieure permettant de stocker les matériaux et les

réalisations.

Vous disposez d'un local non utilisé ? Contactez-nous au 083/670.347 ou par mail à valerie.grandjean@tiges-chavees.be.





Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

Pensez à votre maman
avec un chèque cadeau
bien-être

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapie-sacre.be

0475/348.293



MARC TREMBLEZ

SPRL

Installation - Entretien - Dépannage toutes marques

 Chauffage central

 Plomberie

 Chaudière Buderus

 Agréation
panneaux solaires



Rue Petite 25 - 5340 GESVES

Tél. 083 67 74 67 . GSM 0474 60 84 83

marc_tremblez@hotmail.com

Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be



- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage

GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

Pension canine du Fond des Camps



Beaucerons du Fond des Camps

WWW.AU-FOND-DES-CAMPS.COM/EXPO

+32 81 57 08 77
5340 GESVES - BELGIUM

Pension toutes races
et élevage de Beaucerons

 Evelyne de Lovinfosse

Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)

evelyne.de.lovinfosse@skynet.be

Visites sur rendez-vous

www.au-fond-des-camps.com



ETS DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35



PAULET PNEUS

083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :

Du mardi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00


Samedi : de 9h00 à 13h00

Rue de Brionsart 15
5340 GESVES

 PNEUMATIQUES

 EQUILIBRAGE

 GÉOMÉTRIE

 FREINS

 AMORTISSEURS

 VIDANGE

 SERVICES



Eddy BODART

1^{er} Echevin

GESVES
info

Place aux petits Gesvois, Samedi 03 mars 2018

Près de soixante enfants âgés de 8 à 12 ans ont participé à la troisième édition de la « Place aux petits Gesvois » qui s'est déroulée tout au long de la journée du 03 mars 2018.

Cette manifestation permet aux enfants de visiter des lieux qui leur sont généralement peu ou pas accessibles, de rencontrer les professionnels de métiers qui les font parfois rêver ou qu'ils découvrent pour la première fois... de quoi faire naître des vocations ou des passions.



Le soleil était de la partie et les enfants ont pu « toucher » à tout ce qui fait la vie des artisans qui nous entourent : fabriquer des lapins en massepain à la boulangerie, des lapins en chocolat à la chocolaterie, du fromage, des petites mises en bouche à la boucherie, des suppositoires à la pharmacie,...

Il leur était également possible de voir les animaux de la ferme, faire une promenade et les soins des poneys, peindre une œuvre d'art abstraite, plonger au cœur de l'ordinateur, comprendre l'environnement, mais aussi de rencontrer un garagiste, des policiers, une coiffeuse ou encore des « hommes du feu ».

Grâce aux sympathiques « passe-murailles », tous les enfants ont pu se déplacer et rejoindre les artisans !

Nous nous réjouissons d'amener encore plus d'enfants à découvrir ces métiers passionnants, l'an prochain !

Marie et Marta (service Enseignement)



Les « Petits chefs en herbe » à l'école de l'Envol de Faulx-les-Tombes

Deux classes de l'école de l'Envol ont été sélectionnées avec 3 autres écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour participer à la finale du concours culinaire des « Petits chefs en herbe », organisé par Pascal Marcin et son épouse. Il s'agit des classes de 5-6^e de Lucie Tallier et de Stéphane Goffin. Les cuisiniers sont : pour la classe de Stéphane : Naïa Lazzari, Robin Mathieu, Eamani Poty, Chloé Albert et Capucine Goffin. Pour la classe de Lucie, les élèves sont : Aurélien Geerkens, Mila Piotto, Clémence Deflorenne, Lola Coeckelberg et Léonie Gobbels.

Ce concours vise à sensibiliser les enfants à la cuisine saine et durable mais aussi à leur apprendre à trier leurs déchets, à travailler en cohésion de groupe et... à éveiller leurs papilles !!

Le thème de la recette à inventer et à préparer devant un jury composé de chefs connus était cette année « cuisiner un poisson issu de la pêche durable, cuisiné avec un fromage au lait cru wallon présenté de manière brute et travaillée »...

Cinq élèves de chaque classe seront invités à préparer, en une heure, et seuls, ces recettes lors de la finale qui aura lieu le samedi 28 avril au Domaine de Achêne. Pour ce faire, ils auront l'occasion, auparavant, de s'entraîner à la préparation et à la présentation avec l'aide de deux restaurateurs bien connus de la région : Ludovic Vanackere de « l'Atelier de Bossimé » de Loyers pour la classe de Stéphane et Johan Petry de « La dernière pièce » de Evelette pour la classe de Lucie.

Tout le monde peut venir les soutenir et admirer ces jeunes talents...

Lors de cette journée, de nombreux artisans et métiers de la bouche vous permettront également de passer un agréable moment...



Toutes les Coordinations ATL au Domaine de Mozet

L'Accueil durant le Temps Libre des enfants (ATL), c'est tous ces espaces de vie durant lesquels ils grandissent au contact d'autres enfants et d'adultes qui ne sont ni de leur famille ni leurs enseignants. Ce sont les temps extrascolaires avant et après l'école (appelés parfois encore erronément « garderies »), les stages-plaines-séjours de vacances, les activités sportives et culturelles tout au long de l'année, les mouvements de jeunesse pour n'en citer que quelques-uns. (Quasi) chaque commune dispose d'une personne chargée de coordonner cela...

241 communes de la Communauté française, dont GESVES, ont ainsi adhéré au Décret ATL en mettant en place un programme de coordination « Enfance ».

Elles étaient presque toutes présentes ce 17 avril au Domaine de Mozet à l'invitation de leur plateforme communautaire dont la coordination gesvoise est une cheville ouvrière pour démontrer que « Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ! »



Festiv'ATL

Une journée d'étude, dont c'était la 4e édition, baptisée « Festiv'ATL » pour représenter le nombre impressionnant d'ateliers proposés afin d'impulser des idées et des nouvelles pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'accueil de tous les enfants. Un « code de qualité » régi par l'ONE s'impose en effet à toute personne morale ou physique qui accueille de manière régulière des enfants.

Outre les Coordinateurs ATL, de nombreux acteurs de l'ONE et des provinces ont pu ainsi participer à des ateliers autour de l'accessibilité financière ou inclusive, l'alimentation en extrascolaire, les besoins des parents, l'aménagement des espaces et l'exploitation de l'environnement pour ne citer que quelques-uns des 47 ateliers proposés.

En outre, un forum réunissait une quinzaine d'organismes présentant des outils directement utilisables avec les accueillant(e)s et autres animateur(trice)s.

Les coordinations ATL ne sont pas des organisateurs des activités pour les enfants mais, particulièrement pour les enfants en âge d'obligation scolaire, ils

- veillent à recueillir et diffuser les informations,
- réunissent les responsables et les animateurs pour échanger et faire évoluer les pratiques ainsi que les cadres plus administratifs ou logistiques,
- proposent des formations spécifiques,
- participent ou initient des projets en collaboration avec les opérateurs

Perdre Prendre son temps en Extrascolaire

Un atelier a particulièrement attiré l'attention de la Coordination ATL gesvoise : prendre son temps en extrascolaire.

« Je n'ai pas le temps ! », « Dépêche-toi ! », « On est en retard ! » : ces phrases, que vous avez déjà certainement entendues ou prononcées, reflètent les rythmes effrénés auxquels chacun(e) est soumis(e) dans notre société. Face aux multiples injonctions d'efficacité, de rentabilité ou de performance qui nous assaillent quotidiennement, enfants comme adultes, ne serait-il pas temps de revenir à l'essentiel : prendre le temps de vivre ?

L'accueil extrascolaire c'est ce moment où l'école s'arrête et où les élèves redeviennent des enfants. Une « bulle » où l'enfant peut être pris en considération dans sa globalité. Un temps éducatif où les accueillant-e-s sont disponibles et attentif-ve-s ; où les espaces ont été réfléchis et aménagés ; où du matériel est prévu et des activités envisagées pour répondre aux besoins des enfants, sans obligation de participation ou attente de résultat.

Or, les accueillant-e-s se voient de plus en plus souvent contraint-e-s de répondre à la pression de prouver l'utilité de leur action éducative : en annonçant et décrivant les activités, en évitant les temps « morts », en proposant un maximum d'ateliers d'apprentissages « ludiques »... Les possibilités de prises d'initiatives des enfants sur les moments d'accueil se réduisent comme peau de chagrin, de même que les occasions de poser des choix, de lancer des projets, d'exprimer des envies, de jouer, de se reposer, d'imaginer, de rêver... de ne rien faire « d'utile » !

Ministre de l'Enfance

Alda Gréoli, Ministre de l'Enfance, comme l'administrateur général de l'ONE, Benoit Parmentier étaient présents pour affirmer à la fois l'importance, pour les enfants, de ce 3e espace-temps éducatif, aux côtés (et pas « en opposition » de l'enseignement et de la famille), et pour les coordinateurs ATL, de la dynamique qui se met en place dans les communes depuis l'arrivée du Décret ATL.

Ils ont répondu aux questions formulées par les participant-e-s souvent confronté(e)s aux mêmes freins et difficultés : l'absence de statut pour les accueillant(e)s et animateur(trice)s, les moyens insuffisants menant à une marchandisation du temps libre, un travail de coordination peu visible et rarement mis en avant, des logiques ONE pas toujours en lien avec les pratiques communales.

Pour Gesves, Olivier et Christophe, alternativement organisateurs et participants de cette journée ont reçu le soutien du Bourgmestre José Paulet et de l'Echevin de l'ATL, Eddy Bodart, qui se sont rendus sur place et ont pu appréhender le rôle de l'ATL au regard de ce qui est mis en place dans d'autres communes.

La Coordination ATL à Gesves

- Commune entrée dans le processus en 2007
- Programme Coordination Locale pour l'Enfance agréé par l'ONE
- Permanences au 1er étage anciennement de la police
- Coordinateurs : atl.gesves@coala.be – 0476 968 428 (Christophe et Olivier)
- Extrascolaire pour tous les réseaux d'enseignement via la création de l'asbl Gesves EXTRA www.gesvesextra.be

C'est déjà l'été : les inscriptions ont démarré...

Finie la matinée d'inscription aux semaines récréatives de juillet de la plaine communale mise en place il y a plusieurs années pour mieux gérer les demandes trop nombreuses (*Je me souviens de files d'attente dès 5h du matin, thermo de café et sandwiches en mains...*), d'autres solutions ont été trouvées entre temps :

- Ajout d'un 7e groupe d'âge ;
- Augmentation du nombre d'enfants dans les groupes de « grands » ;
- Inscription en ligne démarrant après la matinée ;
- Semaines animées par Gesves EXTRA en août ;

Nous avons progressivement constaté l'inutilité de cette matinée organisée (trop) tardivement pour de nombreux parents.

A partir de cette année, les inscriptions se font donc en ligne via le site web de la commune www.gesves.be (Un lien se trouve sur la 1ère page), **depuis le 5 mars !**

- Plus besoin de se déplacer
- Vous pouvez organiser la période estivale et les vacances plus tôt
- Vous encodez vos données pour limiter les erreurs d'encodage

Il est bien sûr toujours possible d'avoir les documents « papier » et/ou de se rendre au bureau de la Coordination ATL, en matinée, pour ceux ne pouvant pas accéder à la plateforme internet.

L'information est passée dans le dernier Gesves info et via un flyer distribué dans toutes les écoles. Bon nombre de parents ont manifestement bien acté ce changement. Certains groupes atteignent rapidement leur capacité maximale d'accueil. Nous vous invitons dès lors à ne pas tarder à vous inscrire.

GESVLARD, la magie est un art ...

La plaine de vacances à Gesves (agrée ONE), c'est 4 semaines récréatives dont chacune forme un tout cohérent au niveau du décorum permettant aux enfants (présents une semaine de vacances ou durant tout le mois de juillet) de vivre un projet.

Les magiciens ont leur université d'été... Leur organisation tient du confidentiel, chacune souhaitant compter dans ses rangs les meilleurs professeurs, montrer les plus étonnantes créatures, apprendre les tours les plus surprenants... et attirer les enfants les plus prometteurs !

En juillet, une indiscretion nous apprend que c'est à Gesves que se tiendra l'une des plus réputées d'entre elles baptisée pour l'occasion **GESVLARD** ! Avec pour devise, « **La magie est un art** », ce haut lieu ponctuel sera source de réjouissances et de surprises pour tous les âges.

Ainsi, la **1ère semaine**, ce sera le temps de la rentrée. Retrouvailles des anciens et yeux écarquillés des plus jeunes pour découvrir l'univers de Gesvlard. Quels professeurs seront présents ? Quel sera le 1er défi de la semaine ? Quels objets extraordinaires prendront vie... et pourquoi ?

En **2e semaine**, Gesvlard sera en ébullition à cause du fameux tournoi des Magic'art qui regroupe des enfants d'horizons divers. D'où viendront-ils ? Quelles épreuves attendent les enfants ? Arriveront-ils à remporter le trophée Magic'Art 2018 ? Des choix importants devront être faits par les enfants et même les parents en fin de semaine...

La **3e semaine**, nous découvrirons que tout n'est pas rose dans la magie : des événements fortuits pourraient même nous amener à fermer Gesvlard ! Quels sont ces incidents pouvant remettre en question l'existence de Gesvlard ? Comment les rires et les plaisirs pourront-ils revenir ? Les enfants ne resteront pas sans rien faire et devront mettre la main à la baguette...

La **4e semaine**, les enfants de Gesvlard seront (presque) tous devenus des artistes de la magie... et la fin de l'année approche (A Gesvlard, les années ne durent qu'un seul mois). D'innombrables animaux extraordinaires se sont enfuis. Il s'agira de les retrouver et les apprivoiser en empêchant toute sortie dans le monde

réel. Une journée particulière clôturera le mois de plaine... avec les parents. Prévoyez de vivre le vendredi après-midi avec nous si vous le pouvez.



Infos pratiques

- Du 2 au 27 juillet 2018, de 7h30 à 18h (Animations : 9h-16h)
- De 2,5 à 15 ans, répartis en 7 groupes d'âge
- Hall sportif – Chée de Gramptinne, 116
- PAF par semaine, tout compris : 50 € à 39 € (tarif dégressif, voir www.gesves.be)
- Coordination : plaine.gesves@coala.be – 0476 968 430 (Olivier Geerkens)

Plaines d'août – Gesves Extra

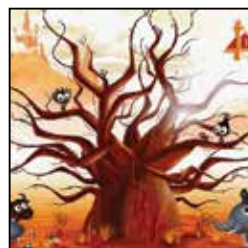
Voici le programme :

- Plaine 1 : **30/07-3/08** : Soleil d'Afrique
- Plaine 2 : **6/08-10/08** : Voyage-voyages
- Plaine 3 : **13/08-17/08** : La ferme en folie (visite d'une ferme pédagogique)
- Plaine 4 : **20/08-24/08** : A l'eau
- Plaine 5 : **27/08-31/08** : semaine sportive

PAF : 60 € pour le 1er enfant (55€ pour le 2e et 50€ pour le 3e) / plaine de 5 jours
La PAF comprend les animations, le matériel, la collation, la piscine et/ou l'excursion, les assurances.

Renseignements et inscriptions :

Valérie Dubois, coordinatrice - 0491/36.05.78 - info@gesvesextra.be - www.gesvesextra.be



Le jeudi 22 mars, « tous à l'eau » à l'école de la Croisette de Sorée !

Le jeudi 22 mars 2018, les élèves de l'école communale de la Croisette (Sorée, Commune de Gesves) ont décidé de participer à l'action «Tous à l'eau», proposée par GoodPlanet Belgium (<http://www.goodplanet.be>) dans le cadre des GoodPlanet Challenges.

Il s'agit d'une action de sensibilisation qui vise à faire prendre conscience de l'importance de préserver l'or bleu que nous avons la chance de voir couler dans nos canalisations domestiques.

Via diverses activités, les enfants ont découvert que l'eau leur était essentielle, qu'elle était partout, en eux (le corps humain étant constitué de 65% d'eau), dans l'air que qu'ils respirent, dans le sol sous leurs pieds, dans les nuages au-dessus de leurs têtes...

Les élèves de la classe de Madame Nathalie Hardy (P1/2) ont préparé une animation à l'attention des enfants de la section maternelle. Les plus petits de l'école ont ainsi appris plusieurs écogestes qui leur permettront de freiner leur consommation d'eau.

Par après, les élèves de la classe de Monsieur Vincent Vandersmissen (P3/4) ont invité leurs condisciples de la section primaire à un exposé qui mettait en exergue certains aspects que tout citoyen doit savoir : un Belge consomme en moyenne 120 litres d'eau par jour pour se nourrir, pour boire, pour son hygiène personnelle et pour ses tâches ménagères. Encore plus alarmant est la quantité d'eau nécessaire à la fabrication et la production de nos biens de consommation... Cette dernière s'élève à 7 000 litres/jour/personne.

La préservation de notre environnement passe par l'éducation au développement durable, c'est un fait... C'est dans cette optique que s'inscrivent les activités menées à l'école de la Croisette de Sorée !



Balade contée à l'école communale de la Croisette, samedi 24 mars 2018



Son épanouissement global passe par là, il n'y a pas d'autre chemin !

L'enfant passif se fane, l'enfant actif se construit et s'émerveille à la Vie grâce aux défis qu'on lui propose, grâce à la « prise en main » qu'on lui impose.

C'est ainsi que les élèves ont inventé des saynètes sur les écogestes, l'eau, la biodiversité et l'histoire des énergies.

Au vu de l'enthousiasme du public, cette balade peut être considérée comme étant une belle réussite !

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la première balade contée de l'école de la Croisette de Sorée. Le temps d'un après-midi, plus de 220 spectateurs ont envahi les rues de Sorée afin d'assister aux cinq saynètes proposées aux quatre coins du village par les soixante-huit élèves, âges de deux ans et demi à douze ans, de l'école de la Croisette.

Il y a quelques mois, les enseignants de l'école fondamentale avaient lancé un fameux défi à leurs élèves. Celui de monter un spectacle de A à Z, de s'imprégner d'une thématique spécifique (à savoir le développement durable), de créer des saynètes, de rédiger des dialogues, de réaliser des décors mais surtout de se réaliser. Aux yeux de l'équipe éducative, l'enfant doit être l'acteur principal de son apprentissage.

Rencontre entre le Conseil Communal des Enfants et le Conseil communal



Ce 20 février, les jeunes élus du Conseil Communal des Enfants ont eu l'occasion de rencontrer et discuter avec les membres du Conseil Communal des Adultes.

Pour eux, l'occasion d'exposer leurs projets en cours et leurs réalisations depuis le début de leur mandat.

Pour notre Bourgmestre, ses Echevins et ses Conseillers, l'occasion d'expliquer aux enfants la vie politique de notre

commune, le rôle et les actions de chacun.

Ugo, Marine, Jeanne, Eloïse, Rose et Hector, nouveaux au sein du CCE, ont prêtés serment, soutenus par leurs camarades Louise, Mathéo, Romain et Lola (Louis étant absent ce jour-là).

« Je promets de bien représenter la commune de Gesves durant mon mandat et de défendre au mieux les intérêts des enfants. »

Un beau programme qu'ils ont à cœur de suivre et pour lequel ils s'engagent au travers d'actions débattues et initiées lors de nos réunions (le mardi de 17h30 à 19h tous les 15 jours).

Quelques mots des enfants sur cette aventure qu'est le CCE :

Nous sommes libres de donner notre avis.

Je suis fier d'avoir une responsabilité entre mes mains.

C'est gratifiant !

Nous avons la responsabilité de l'avis des enfants de notre école, de notre commune.

J'aime la collaboration au sein de notre groupe.

On utilise la créativité pour mener nos projets, on travaille sur notre groupe, ça apporte beaucoup.



Affluence record à Gesves

Le programme d'initiation à la course à pied, développé initialement par la Mutualité chrétienne et organisé depuis quelques années maintenant par la Commune, ne cesse de faire des émules à Gesves.

Chers concitoyens (et quelques résidants de nos communes voisines, saluons-les), vous êtes effectivement plus de 110 à avoir répondu présent à l'occasion de cette nouvelle session printanière. Bravo et merci pour votre engouement !

Pour rappel, cette mouture 2018 présente, au-delà des classiques niveaux « 0-5 km » et « 5-10 km », deux nouveautés au programme : un « niveau préparatoire » qui s'adresse particulièrement aux personnes fragilisées par l'âge, par le surpoids ou par une revalidation ainsi qu'un « niveau 10+ trail » qui a rencontré un succès particulièrement important.

Nouveauté également au sein de notre équipe d'encadrement : étant donné le nombre relativement élevé de participants, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir deux coaches supplémentaires, Madame Aline VAN KERREBROECK et Monsieur Christophe-Olivier CARLIER. Bienvenue à eux !

L'occasion de souligner, encore une fois, l'excellent travail mené par nos indéfectibles animateurs Véronique SERMON, Dominique TERWAGNE, Patrice PIGNOLET, Christian NOELMANS et Benoît RICHARD et surtout de les remercier pour leur engagement et leur disponibilité.



Le groupe 0-5 km



Le groupe 5-10 km



Le groupe 10+ trail

Avis aux amateurs, ainsi qu'aux distraits, nous vous rappelons qu'une seconde session « Je Cours Pour Forme » sera organisée cette année, à l'approche de l'automne. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez d'ores et déjà vous inscrire ou obtenir des renseignements à ce sujet.

Renaud ETIENNE – renaud.etienne@publilink.be – 083/670.214 – 0479/410.237

Bibliothèque - Expo Killiok

La bibliothèque communale va vivre au rythme d'Anne Brouillard à partir du 1er juin...

« Anne Brouillard est auteur-illustratrice belge. Son œuvre, poétique et visuelle, est une multitude d'invitations à des promenades imaginaires... Le crayon noir alterne avec de remarquables couches de peintures, faisant naître des espaces d'expression superposés, comme autant de sens possibles. »

Nous recevons donc l'exposition *Le pays de Killiok* : à quoi rêve Anne Brouillard. C'est une exposition inédite d'une quarantaine d'illustrations originales consacrée à l'illustratrice, lauréate du *Grand Prix triennal de Littérature de Jeunesse 2015-2018*.

De ce fait, la bibliothèque adaptera ses animations au travers de l'exposition, pour la faire vivre au maximum. Notre stage pour enfants, du 9 au 13 juillet, sera d'ailleurs imprégné du travail de l'illustratrice, pour notre plus grand plaisir.

Le pays de Killiok : à quoi rêve Anne Brouillard. A la bibliothèque communale de Gesves, du 1er juin au 25 août.



Appel aux champions !

Souhaitant honorer ses champions, la Commune de GESVES lance un appel afin d'établir un relevé de ses citoyens sportifs ou autres d'élite.

Ainsi, vous êtes ou avez peut-être été champion de Belgique voire de la Province de Namur ; vous avez reçu une récompense dans le cadre d'un sport de compétition ou encore vous connaissez un de ces champions ?

Faites-le nous savoir aux coordonnées ci-après pour le vendredi 18 mai 2018 :

Service « Culture-Tourisme-Sports » - Renaud ETIENNE : 083/670.214 - 0479/410.237 - renaud.etienne@publilink.be.

Nous vous en remercions déjà.

Le Collège communal

La Cense des Hauts-Prés

... ou comment une ferme condruzienne traversa la Grande Guerre !

Dans le cadre de la dernière année de commémoration de la Grande Guerre, la Commune de Gesves prépare un spectacle historique de qualité. Il aura lieu dans le cadre prestigieux de l'ancienne abbaye de Grandpré à Faulx-Les Tombes, les 7 et 8 juillet 2018 prochains. Suite à un appel lancé dans la population, les différents personnages seront joués par les habitants, certains d'entre eux ayant déjà une longue expérience théâtrale.

Le texte a été écrit par Philippe BAILLY, la mise en scène a été confiée à Paul FONTINOY Jr, la musique originale à Guido SMEYERS et la régie du spectacle à Aurélie MATHY, tous issus de l'entité gesvoise. Notons aussi, fait exceptionnel, que le spectacle sera bilingue ! En effet, deux des personnages s'exprimeront en dialecte local ; la délicate traduction a été confiée à Paul FONTINOY senior, habitué des pièces en Namurwê.

La pièce

Du 2 août 1914 au 22 novembre 1918, La Cense des Hauts-Prés voit se croiser vingt personnages qui souffrent, survivent, résistent et malgré tout sourient (le fermier, la fermière, leurs fils, filles et petits-enfants, le docteur, le bourgmestre, le curé, le facteur, le garde-champêtre, l'aviateur, le namurois, l'officier allemand et ses soldats... et de nombreux figurants). Le spectacle évoque des faits qui se sont réellement passés dans toute la région.

La situation actuelle

ont lieu le mercredi soir à la maison communale. La recherche des costumes est en cours (avec le soutien de Bruno MATHELART qui dirige la troupe du Rocher Bayard) et un spécialiste son et lumière sera incessamment désigné. Des figurants peuvent se proposer !

Les projets annexes

- En fin d'année scolaire, le texte sera présenté et expliqué aux écoliers de la localité.
- Le texte fera l'objet d'un livre « mémoire ». Édition prévue pour le 7 juillet.

Infos et réservations :

Renaud ETIENNE – renaud.etienne@publilink.be – 083/670.214 – 0479/410.237

Location de vélos électriques

Les Vallées des Saveurs à Vélo

VTT (MIXTE) ELECTRIQUE EN LOCATION NOUVEAU

LIEUX DE LOCATION

GESVES (Info)
Point Info Tourisme
Chemin de Gromptine, 110
5340 Gesves
T. +32(0)83/67.02.14
renaud.etienne@publilink.be

OHEY (Info)
Syndicat d'Initiative et de Tourisme
Place Roi Baudouin, 80
5350 Ohey
T. +32(0)83/82.44.77
ohhey.be

HAMOIS (Info)
Office Commercial du Tourisme
Rue d'Hubinne, 25
5360 Hamois
T. +32(0)83/61.20.41
office@homois.be

SOMME-LEUZE (Info)
Syndicat d'Initiative
Rue de l'Église, 4
5377 Heure
T. +32(0)83/32.25.67
si.somme-leuze@publilink.be

D'autres villes sont en location à l'Office du Tourisme de Ciney : +32(0)83/75.01.15

PREX

- 2 heures: 15€/pers
- 1/2 journée: 20€/pers
(de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30)
- 1 journée: 30€/pers
(de 9h à 16h30)
- Week-end: 50€/pers
(du vendredi 17h30 au lundi 08h)

100€ de caution + copie carte d'identité (pas de boncontact)

Infos
Maison de Tourisme Condruzienne
Place de la Gare, 2
5340 Gesves
info@condruzienne.be
www.condruzienne.be

Activité idéale pour des familles avec des enfants de 6 à 12 ans.

Mes aventures d'enchanteur

6 BALADES-JEUX
accessibles toute l'année
et en toute autonomie

Vallées en danger cherchent apprentis-sorciers !

Viens en famille prêter main-forte à Olibrius l'Enchanteur !

6 balades semées d'embûches, d'enquêtes et d'enjeux

www.mesaventures.be

CINEY - GESVES - HAMOIS - HAVELANGE - OHEY - SOMME-LEUZE

DIMANCHE 3 JUIN 2018

GESVES

Nouvelle édition de



VILLAGE OUVERT & FLEURI

Boucle de promenade de 4 km au départ de la chapelle du Pré d'Amite

De 10h à 18h, les habitants ouvrent leurs portes :

Accueil d'artistes et d'artisans - Dégustations de produits locaux

Animations musicales - Visite de jardins

Démonstrations

Pour toutes informations complémentaires :

Pierre ANDRE - 083 670 342 / 0496 503 866

Renaud ETIENNE - 083 670 214 / 0479 410 237



www.gesves.be



De lave,
d'eau
et de vent :
l'Islande



Exposition de photographies
de Myriam & Jean Pierre Alderson-Stevens
à la Bibliothèque communale de Gesves
du 3 au 31 mai, rue de la Pichelotte, 9 E à Gesves
aux heures d'ouverture de la Bibliothèque

Djève dit « Ayi » aux langues régionales



Le 1er mars dernier, *nosse mayeur*, José PAULET, a été invité, au même titre que les représentants de neuf autres communes wallonnes, à signer, en présence de la Ministre de la Culture Alda GREOLI, la première convention de labellisation « Ma Commune dit Ayi ».

Ce projet s'inspire d'initiatives similaires concluantes, qui ont été menées notamment en France en faveur de l'alsacien (opération « Ma commune dit Ja ! »), de l'occitan (label « Òc per l'occitan ») ou du breton (opération « Ya d'ar brezhoneg »).

La convention « Ma Commune dit Ayi » présente un large éventail d'actions, réparties à travers divers domaines tels la communication, la culture, l'enseignement, la signalétique, le tourisme et la vie économique et qui devront être déclinées en fonction de la situation sociolinguistique et culturelle de chaque entité. En choisissant les actions qu'elles désirent développer sur leur territoire, les communes pourront ainsi agir en parfaite adéquation avec leurs spécificités locales.

Un label sera octroyé par un Comité de labellisation aux communes qui s'engagent à mettre en œuvre au moins quinze actions parmi celles listées dans la convention. Grâce à ce label, les communes participantes pourront recevoir un accompagnement, des conseils, des contacts et des informations linguistiques afin de mener à bien les différentes actions retenues. Plusieurs communes ont fait part de leur vif intérêt pour cette convention et, à côté de la commune de Gesves, celles de Blegny, Durbuy, Charleroi, Gerpennes, Huy, Liège, Malmedy, Namur et Sivry-Rance ont déjà fait acter le choix des différentes actions par leur Collège communal.

Lors de la cérémonie de lancement du label, la Ministre GREOLI a rappelé que si le Service des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles œuvrait, depuis un moment déjà, à la promotion de la pratique et de la sauvegarde de notre patrimoine linguistique, souvent multiséculaire, elle souhaitait désormais, en se dotant d'un outil comme le nouveau label « aller encore un cran plus loin dans la dynamisation des pratiques et leur préservation (...) notamment auprès des jeunes. »

Aux incrédules, rappelons, en effet, les propos d'Évelyne CHARMEUX, spécialiste française en grammaire et linguistique : « L'avenir, c'est le plurilinguisme et dans ce plurilinguisme, les langues régionales ont un rôle capital à jouer ; l'avantage qu'elles ont sur les autres, c'est qu'elles permettent un enracinement socio-affectif et socio-culturel indispensable » ; ou encore, ceux du poète martiniquais Édouard GLISSANT « Il n'y a pas de « grande langue » (...) avec une langue qui meurt s'en va une part des imaginaires du monde. »



©L. MAHIN



© L. MAHIN



Simon LACROIX

3^{ème} Echevin

GESVES
info

Programme d'Aide pour Indépendants et PME (Programme d'Aide IPME)

Actuellement, il existe très peu de programmes, au sein des communes, qui ont pour but de favoriser l'emploi chez les nouveaux indépendants et nouvelles PME. Lorsqu'un individu parvient à lancer son activité, la taille et le poids économique restent la plupart du temps modestes.

Les différents chiffres traduisant l'activité ou le chômage au sein des différentes communes wallonnes sont relativement alarmants, notamment chez les jeunes. Ces chiffres nous prouvent qu'il y a un besoin de prendre des décisions pour aider les personnes désireuses de travailler à trouver un emploi ou à lancer leur activité.

Ce qu'il est nécessaire de retenir, c'est que ces chiffres nous permettent de connaître la situation de notre commune et d'établir à partir de cette dernière un plan de travail pour l'avenir, car il s'agit de ne jamais oublier que la connaissance se situe dans l'action.

Les raisons de soutenir les créations de PME et d'activités indépendantes pour une commune

Les raisons de soutenir les créations de PME ou d'activités d'indépendants peuvent être résumées à travers trois grands principes.

Premièrement, le soutien à la création d'activité au niveau local a un **impact social** important. En effet, le nouvel indépendant ou PME a tendance à engager ses premiers employés, ses premiers collaborateurs, dans son entourage géographique proche et appartenant à la même tranche d'âge, voire même plus jeune que lui.

Deuxièmement, l'intérêt de ce soutien est aussi économique et rural. Effectivement, les nouveaux indépendants ou PME ont une grande tendance à se tourner vers le marché local. La conséquence directe est, de ce fait, l'impulsion d'une nouvelle dynamique dans l'économie locale.

Enfin, le dernier intérêt a trait à **l'émancipation**, au bien-être de l'individu qui désire se lancer dans une activité au sein de notre commune. De fait, le nouvel indépendant ou PME ne recherche en général pas forcément un gain financier plus important. Les raisons les plus souvent énumérées dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sont, d'après une étude de l'université d'Oxford, le gain d'indépendance, de flexibilité et un contrôle plus important sur sa vie.

Aider les indépendants et les PME

Selon cette même étude, il existe quatre freins au lancement d'une activité pour un individu que nous voulons contrer: le manque d'accès à la promotion; l'absence d'expériences commerciales et d'accès à l'information, le manque d'équipements et l'accès au capital.



Geoffroy Nicaise, jeune indépendant de Sorée travaillant le bois, à la tête de Renovabois, en compagnie de l'Echevin Simon Lacroix.

Dès lors, avec le soutien du Collège communal, j'ai initié un programme qui se décompose en trois mesures phares :

La première a trait à l'aide à la **consultance**. Afin de contrer ce manque d'expériences commerciales, nous avons récemment lancé une procédure de passation de marché public de services relatif à la consultance en matière de création d'entreprises. Ce qui signifie que nous faisons appel à un organisme spécialisé dans la défense des indépendants et PME pour organiser une permanence mensuelle gratuite sur l'entité de Gesves, au profit des indépendants et PME. L'indépendant ou le gérant de sa PME, nouvelle ou ancienne, pourra bénéficier de ce service au sein de sa commune. Ce marché a été attribué ce lundi 26 mars 2018 à SECUREX. Ce dernier assurera, sur rendez-vous, une permanence chaque troisième vendredi de chaque mois au sein de la commune (les rendez-vous sont pris par Stéphanie Brahy au 083/670.216 ou stephanie.brahy@publilink.be)

La seconde se veut être une **aide financière**. La commune de Gesves accorde une prime de 1000€, d'une part aux personnes qui exercent nouvellement une activité indépendante à titre principal sur le territoire communal tout en y étant domiciliées, et d'autre part aux PME nouvellement établies sur le territoire de la commune. Le demandeur doit solliciter la prime dans les 12 mois du début de son activité.

Enfin, la troisième concerne l'aide à la **promotion**. Dans le respect des règles et des procédures, le bénéficiaire de la prime, autrement dit le nouvel indépendant ou la nouvelle PME, bénéficiera gratuitement de l'annonce, via nos canaux locaux, du lancement de son activité, avec une présentation de cette dernière.

En conclusion, il est nécessaire de retenir qu'aider les indépendants et les PME, **c'est valoriser l'esprit d'entreprendre, le travail et l'économie locale**. Nous espérons vivement que d'ici quelques années, lorsqu'on évaluera l'impact que ce programme a eu sur la volonté d'entreprendre à Gesves, il sera possible d'en dresser un bilan positif.

Simon Lacroix - Échevin de l'Économie, des PME, du Commerce et de l'Emploi

Soirée pour indépendants et PME - Networking et échanges d'expériences Réseautage dynamique en milieu rural



Après une première édition ayant réuni une centaine d'entrepreneurs actifs sur les communes d'Ohey, Havelange et Marchin et vu l'engouement constaté autour de ces soirées de networking, le GAL Tigres et Chavées et la commune de Gesves ont décidé de s'associer à la démarche et de convier chaque indépendants et PME gesveois à une soirée exceptionnelle qui s'est tenue **le 19 avril prochain, à Méan** (rue Sur Hodémont, n°3).

Cette soirée a permis à l'ensemble des participants de rencontrer d'autres entrepreneurs, indépendants ou entreprises, d'échanger ses cartes de visites et surtout ses expériences autour de 3

thématiques qui concernent chaque indépendant et PME :

- Partenariat et mutualisation des frais (animé par le BEP et CCI)
- Cession et reprise d'entreprise (Job'In & Sowaccess)
- Changement de statut : une question stratégique (animé par « Je me lance ASBL »)



Simon Lacroix - Échevin de l'Économie, des PME, du Commerce et de l'Emploi

Le petit patrimoine gesvois



Récemment, vous avez peut-être remarqué une joyeuse équipe communale parcourant quelques lieux riches en histoires locales. Il s'agissait de notre équipe, composée de quelques agents communaux et de l'échevin du Patrimoine, en quête d'analyse et sélection de notre petit patrimoine local.

Comme écrit lors d'un précédent Gesves info, notre patrimoine est un héritage des générations précédentes. C'est un témoignage de la vie d'autrefois qui apporte une identité à ses habitants. C'est également une ressource fragile et surtout non-renouvelable, d'où notre volonté de le préserver.

Sur ces photos, on peut y voir la morgue et le calvaire du cimetière de Sorée d'une part, et quelques richesses enfuies au sein du lieu dit « vieux cimetière de Sorée » d'autre part, qui sont deux endroits parmi d'autres qui ont été analysés.

Simon Lacroix - Échevin du Patrimoine

Grand feu de Sorée



Le samedi 24 mars, la Jeunesse de Sorée organisait son annuel Grand feu. Au programme, dès 18h, la Jeunesse proposait une boom pour les enfants, accompagnée d'un apéro avec petites restaurations pour les plus grands.

Photo : Aline Fery

Ensuite, les villageois ont été invités à se mettre en route vers la rue du Rond Bois pour l'allumage du feu, dont le vin chaud et le pecket accompagnaient les valeureux marcheurs. S'ensuivait une ambiance musicale sur le parking en face du local occupé par la Jeunesse de Sorée.

Le travail d'organisation des membres de la Jeunesse et des bénévoles ainsi qu'un taux de participation élevé à l'évènement ont permis à cette soirée d'être une réelle réussite.

Photo : Aline Fery

Simon Lacroix
Echevin des Maisons Des Jeunes



Carine DECHAMPS

4^{ème} Echevine

GESVES
info

Etat-civil

LES NAISSANCES

Henri JADIN, fils de Jean-Hubert et de Florence SIMONI (Faulx-Les Tombes), né le 28/12/2017
Célestine DUCARME, fille de Olivier et de Adeline LEONET (Gesves), née le 04/01/2018
Mathéo EVRARD, fils de Loïc et de Martha-Magdalena COULOUSE (Mozet), né le 13/01/2018
Chloé DIEU, fille de Pierre et de Lise CORNEILLIE (Haltinne), née le 19/01/2018

Romy LONEUX, fille de Denis et de Vicky LEMAIRE (Gesves), née le 27/01/2018
Orélia PIERRARD, fille de Martin et de Océane BELLOT (Haltinne), née le 02/02/2018
Noah GEERST GERARD, fils de Jérôme GEERTS et de Julie GERARD (Haltinne), né le 03/02/2018
Basile CHALMAGNE, fils de Matthieu et de Laurence PRZEBIENDA (Gesves), né le 05/02/2018
Alice DANIELE, fille de Sébastien et de Séverine

MISSION (Faulx-Les Tombes), née le 11/02/2018
Aubane PIERARD, fille de Denis et de Diane DEGREEF (Gesves), née le 23/02/2018
Julia DE LEENHER DERWEDUEZ, fille de Caroline DE LEENHEER et de Odile DERWEDUEZ (Haltinne), née le 28/02/2018
Alexis MATHOT, fils de Benjamin et de Charlotte QUIRYNEN (Gesves), né le 11/03/2018
Constance HAYT, fille de Gauthier et de Jessyca SCHALKWIJK (Sorée, née le 13/03/2018

LES MARIAGES

Jean-Charles GODEFROID et Amandine LEGRAND (Faulx-Les Tombes), le 13/01/2018
Christophe BALTHAZART et Johanna PEETERS (Haltinne), le 08/02/2018

Nicolas MOURMEAUX et Anne-Sophie NOEL (GESVES), le 17/02/2018
Jean BOUVY COUPERY de SAINT GEORGES et Anne WARNOTTE (Haltinne), le 23/02/2018

LES DECES

Georges BERCKMANS, 68 ans, célibataire (Gesves), le 26/01/2018
Gaston CARPENTIER, 89 ans, époux de Marie-Thérèse HUBIN (Andenne), le 30/01/2018
Michelle MORLET, 74 ans, veuve de Michel THIRION (Ciney), le 01/02/2018
Suzanne VIARDOT, 88ans, veuve d'Armand FILEE (Mozet), le 01/02/2018
Alida BOUCHAT, 93 ans, veuve de Richard SCHMITZ (Mozet), le 15/02/2018

Amélie DOMANGE, 86 ans, veuve d'Henri PEETERS (Gesves), le 22/02/2018
André LIBION, 67 ans, époux de Christine COLETTE (Sorée), le 03/03/2018
Luc SALMON-BRUNO, 60 ans, époux de Christine MARLIER (Gesves), le 10/03/2018
Christian SERVAIS, 52 ans, époux de Mouzha NASSERT (Andenne), le 10/03/2018
Maurice JOYEUX, 64 ans, célibataire (Faulx-Les Tombes), le 09/03/2018
Léon JASSOGNE, 77 ans, divorcé (Gesves), le

10/03/201
Luciano BALDESSARI, 84 ans, époux de Gabrielle COENEN (Gesves), le 16/03/2018
Henri SOMERS, 88 ans, veuf de Mariette BOX (Temploux), le 18/03/2018
René CORNET, 81 ans, célibataire (Mozet), le 20/03/2018
Marc CASSART, 82 ans, époux de Léona VERFAILLIE (Mozet), le 21/03/2018
Caterina TRUANT, 92 ans, célibataire (Namur), le 25/03/2018

Envie de gagner du temps ? Pas le temps de vous rendre à l'Administration communale ?

De nombreux certificats du registre national sont désormais disponibles en ligne gratuitement via « Mon dossier ». Découvrez-le via <https://www.mondossier.rrn.fgov.be>



Trophée communal du Mérite - Avis à la population

Chaque année, la Commune de Gesves décerne le Trophée communal du Mérite à des citoyens dont l'action, l'exploit ou la réalisation aura mis en valeur la commune de Gesves et ce, sur base des critères définis dans un règlement et sur base d'éléments relevant du caractère particulièrement méritant, de la performance de la valeur, de la répercussion, des conséquences de l'action, de l'exploit ou de la réalisation mises à l'actif de toute personne, association ou groupement culturel, social ou sportif de l'entité.

Les propositions de candidatures sont soumises à l'étude d'une Commission créée à cet effet, présidée par l'Echevine Madame Carine DECHAMPS et comprenant 12 membres, et ce, conformément à l'article 2 du règlement d'ordre intérieur.

Les candidatures doivent être présentées pour le 30 avril 2018 sous enveloppe fermée intitulée « Candidature Trophée communal du Mérite » à l'Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

Nos amies les abeilles...

Si dans les prochaines semaines vous avez le privilège de découvrir un essaim..., mesurez donc la chance que vous avez!

Afin d'étendre leur colonie..., les abeilles ont adopté un mode naturel de reproduction ou de multiplication..., qui consiste à se séparer de leur colonie d'origine..., pour en fonder une nouvelle en essaimant.

La vieille reine quitte le nid douillet avec une bonne partie d'abeilles et des provisions de nectar dans le jabot pour aller s'installer ailleurs et reprendre le travail à zéro.

Avant de partir, la colonie a prévu le remplacement de la reine qui part avec l'essaim : des princesses ont été pondues par la reine mère (dit «la vieille»), elles naitront normalement après le départ de l'essaim avec la vieille..., seule une des princesses survivra et prendra les clés du royaume..., elle ira se faire féconder dans les airs et commencera à pondre à son tour par la suite.

Aussi..., si vous découvrez un essaim..., je me ferai le plaisir de venir vous l'enlever..., afin de leur offrir une ruche où elles pourront établir leur nouvelle colonie. Téléphonnez-moi donc au 083 217424.

Grand merci d'avance à vous de m'avertir si vous en découvrez un.

Si cela ne vous dérange pas..., merci également de bien vouloir diffuser l'information autour de vous dans la région de Gesves.

Cordialement.



Christian La Grange

3^{ème} action qui vient s'intégrer à l'opération Zéro Déchet



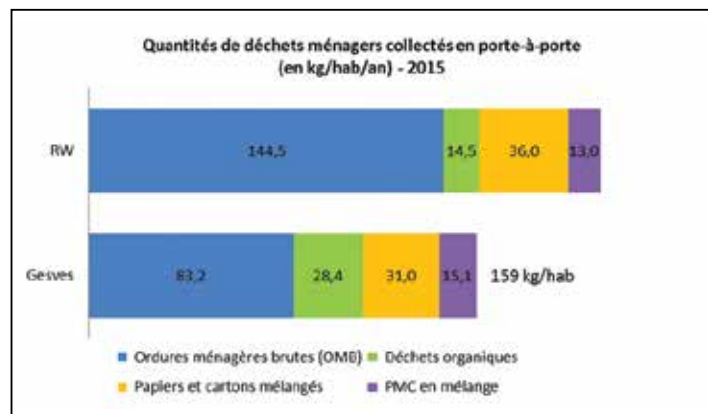
VOICI LES BIOBOX ! Et pour ce projet, nous avons besoin de vous !

La Biobox, qu'est-ce c'est ?

C'est un système de récolte des matières organiques en vue de les composter dans le but d'alimenter des potagers.

Quel rapport avec l'opération Zéro Déchet ?

Lors du diagnostic établi en vue de cibler les actions de l'opération Zéro Déchet, nous avons constaté que la moyenne gesvoise de production des déchets organiques était deux fois plus importante que la moyenne régionale : 28,4 kg/habitant par an au lieu de 14,5 kg/habitant/an !



Pourquoi ce projet alors qu'un service de collecte des déchets organiques existe déjà ?

Oui, de fait ! La collecte des déchets organiques effectuée par le BEP (Bureau Economique de la Province) vous permet déjà de réduire les quantités et le coût des ordures ménagères brutes. Cependant, ce que l'on nomme « déchet organique » est une **véritable ressource** utilisable pour amender nos sols au potager, jardin d'agrément et jardinières. Alors pourquoi ne pas en profiter !?

Quels intérêts pour vous citoyen ?

- Participer à un projet commun de réduire la production de déchets organiques sur le territoire,
- rencontrer les acteurs de terrain à même de vous transmettre leur savoir-faire,
- réduire vos achats des sacs biodégradables du BEP,

- **bénéficiaire** (encore à établir avec nos partenaires) soit de légumes produits, soit d'une partie du compost produit et ce gratuitement bien entendu !

Où seraient installées ces boîtes à récupération de matières organiques ?

MOZET : rue des deux chênes 9, à côté du centre récréatif. En ce lieu, le Conseil communal en sa séance du 25 octobre 2017 a établi une convention d'occupation temporaire du terrain situé à l'arrière du centre récréatif avec l'association de fait « les jardins partagés de Mozet ». Cette biobox permettrait d'alimenter en compost cette association.

GESVES : au site de la **Pichelotte**. En ce lieu, le Plan de Cohésion sociale développe un jardin collectif. Cette biobox alimentera donc le compost de ce jardin partagé ! (voir complément d'info en page 24).

GESVES : proche de la **maison communale**. Proche de ce lieu, le maraîchage des Compagnons du Samson ont leurs activités rue Ry Del Vau. Cette biobox alimentera donc le compost des Compagnons.

FAULX-LES TOMBES : proche de la maison de l'entité et de l'école de l'envol. L'école dispose déjà d'un jardin et d'un endroit de compostage. Et le service « C'est tout vert » de la Pommeraie a déjà marqué un intérêt pour une collaboration éventuelle. Cette biobox pourrait donc alimenter ces deux structures.

SOREE : à côté de la salle communale, rue du Centre 23. L'école de la Croisette a déjà marqué son intérêt pour y créer un jardin potager !

HALTINNE : en face de l'église, près des bulles à verre, rue de Haut-Bois.

STRUD : proche de la salle communale, rue de Bonneville. Ces deux derniers endroits de récolte pourraient alimenter un jardin partagé, **A CREER** sur une parcelle communale sise rue de la Salle en face de la salle communale. Nous faisons appel à des **citoyens intéressés** par la **création d'un jardin partagé** ! Ou tout autre **maraîcher intéressé** par une collaboration éventuelle !

Nous aurons donc besoin de vos dons de matière organique !

INTERRESSE PAR CE PROJET ? Inscrivez-vous (**sans engagement**) via notre site internet à l'adresse

<http://www.gesves.be/defi-zero-dechet>

Ou contacter Mme Carine LISSOIR – 083/670.211

carine.lissoir@publilink.be



trilles et

clapotis

Bulletin du PCDN n° 30

En savoir plus sur la nature...



À tire-d'aile...

À l'heure où vous lisez ces lignes, le rouge-gorge que vous avez vu en hiver dans votre jardin est parti en voyage vers le Nord et a cédé la place à un cousin venu du Sud... peut-être le saviez-vous ?

Beaucoup d'espèces d'oiseaux sont, comme le rouge-gorge, des migrateurs : ils passent l'hiver dans des régions moins froides où la nourriture est plus abondante en cette saison pour retourner, le printemps venu, sur leurs lieux de reproduction.



Grive litorne ©JP Alderson

Certaines espèces sont totalement migratrices; d'autres le sont partiellement, c'est-à-dire que certains individus se déplacent et que d'autres sont sédentaires ou résidents et restent sur place. Pour certaines espèces, la période de migration et les distances peuvent varier en fonction des âges ou/et des sexes. Ainsi chez les pinsons des arbres, une très forte majorité de femelles et de juvéniles migrent vers le sud en hiver tandis que les mâles sont beaucoup plus sédentaires. La migration partielle est très commune pour les espèces des continents méridionaux. Sur environ 600 espèces d'oiseaux terrestres qui nichent en Europe et en Asie, 40 % migrent en automne.

Certaines populations voyagent sur des petites distances, quelquefois en plusieurs étapes, d'autres sur des parcours plus longs. Le bénéfice de la migration compense les coûts énergétiques et les dangers liés à ce déplacement. Certains rapaces, comme l'épervier d'Europe, suivent les groupes de passereaux migrateurs dont ils sont les prédateurs. D'autres, tel le faucon d'Éléonore, calquent leurs périodes de reproduction avec le passage automnal des passereaux. Le voyage des oiseaux migrateurs est souvent difficile; bon nombre d'individus n'atteignent pas leur destination.

Enfin, les caractéristiques qui permettent aux oiseaux de se repérer sont encore mal connues. On a démontré que certains oiseaux s'orientent à l'aide des étoiles et du soleil, mais leur mémoire de la topographie intervient également, ce qui explique que certains individus reviennent chaque année dans le même jardin.

La barge rousse détiendrait le record de la plus longue distance parcourue sans halte. Elle voyage depuis l'Alaska jusqu'à la Nouvelle-Zélande c'est-à-dire 11 000 km. La sterne arctique se reproduit en Arctique et hiverne en Antarctique. Elle effectue la plus longue migration annuelle dans le monde : du Groenland et de l'Islande jusqu'à la mer de Weddell en Antarctique, avant de retourner dans ses quartiers de reproduction nordiques. Elle parcourt ainsi plus de 70 000 km par an.



sterne arctique ©JP Alderson



barge rousse

Mais toutes les migrations ne sont pas aussi surprenantes, ni aussi longues. Dans les montagnes, certaines espèces quittent les sommets à l'approche de l'hiver et descendent dans la vallée où la nourriture est plus accessible. D'autres oiseaux, forestiers en été, passent la mauvaise saison dans les jardins et les parcs des villes et villages. Ici, dans le Condroz, on peut observer, entre autres, le passage des grandes aigrettes ou le retour des grives litorne et des hirondelles. Ouvrez donc l'œil.

JPA

Pour tout contact ou information : Carme DECHAMPS, Échevine de l'Environnement GSM : 0478 57 67 34 E-mail : dechamps.carme@gmail.com, Juliette ALBERTY, Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Tél : 083 670 346 E-mail : arminatio@pcdn.gesves@gmail.com * // Rédaction : Juliette ALBERTY, Cary JACOB, JP ALDERSON / Crédit photos : les éditeurs, J. ALBERTY, JP ALDERSON, Logo PCDN : Thomas ROYER, Révision et mise en page : Myriam STEVENS et JP ALDERSON





Sous mes pieds ... (éditions du Ricochet)

Chouette livre pour faire comprendre aux petits la vie des animaux qui vivent dans le sol, sous leur pieds ! Malgré quelques termes « barbares », comme « diploures », sans note explicative, ce livre est à recommander aux enfants qui sont au début de études primaires, ...et à leurs (grand-)parents. Et comme c'est un livre PCND, l'emprunt ne coûte rien !

Printemps vivant (Clubs CPN)

Revue à lire absolument par les (grands) enfants intéressés par la Nature ! Enquêter sur les messagers du printemps au jardin ! Quel beau sous-titre ! Beaucoup de détails sur ces messagers, que ce soit l'escargot, la mésange bleue, le hérisson ou le cerisier ! Comme c'est le printemps, filez à votre bibliothèque préférée, et empruntez-le, c'est gratuit !



Le retour des papillons (Editions de Terran)

Très beau livre, très intéressant, pour faire comprendre aux enfants, des petits aux plus grands, l'importance de la biodiversité ! C'est une histoire somme toute banale, qui nous montre que des gestes simples, à la portée de tous, peuvent rapidement nous aider à restaurer une nature sauvage trop souvent maltraitée ...
Livre à recommander !

GJ

Animation « batraciens ».



C'est en très grand nombre (plus de 60 personnes !) que les familles gesvoises sont venues au rendez-vous ce vendredi 16 mars dernier pour la soirée de sensibilisation des batraciens. En effet, ces amphibiens sont menacés d'autant plus lors de la période de reproduction lorsqu'ils traversent les routes pour aller rejoindre les lieux de ponte. Nous espérons pouvoir les aider à traverser ce soir-là mais les conditions climatiques n'étaient pas favorables à leur déplacement. Nous avons pu néanmoins observer l'une ou l'autre espèce. Jean-Marc Fauville, des Cercles des Naturalistes de Belgique (www.cnb-namur.sitew.com) était présent pour répondre aux questions.



Nous avons prolongé l'aventure bien au chaud dans la salle du basket.... Petits et grands ont écouté les contes que Karine Moers nous avait concoctés sur ces drôles de petites bêtes ! Une belle réussite ! Merci à tous.

Le phénomène migratoire continue jusqu'en avril... Si des bénévoles veulent aider à la traversée des batraciens rue de Jausse, n'hésitez pas. Infos via l'adresse mail : animationpcdn@gmail.com



JA

RAPPEL: le mercredi 16 mai, nous attendons les artistes en herbe pour notre activité Agenda Nature en partenariat avec la Fête de Mai.

Une animation artistique et une rencontre avec un ou plusieurs artistes de Land'Art.

Et le 27 juin, nous partons à la découverte de la ruche et du monde des abeilles.

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année: Facebook du PCND de Gesves

Coordinatrice locale du PCND « sensibilisation » : Juliette Alberty.

Contact: 083 670 346 ou animationpcdngesves@gmail.com

Le Grand Nettoyage de Printemps 2018 dans notre commune :



La 4ème édition du Grand Nettoyage de Printemps a eu lieu les 23, 24 et 25 mars 2018. L'opération s'est déroulée sous le soleil et dans la bonne humeur !

Ce weekend, 15 équipes formées de 262 participants, dont 168 enfants, étaient actives sur le terrain !

Au total, 75 sacs blancs (représentant 960 kg d'ordures ménagères brutes) et 52 sacs bleus (PMC) ont été recueillis par le service Environnement et Propreté de la Commune, coordonné par Monsieur Pierre ANDRE.

L'Echevine de l'Environnement, Carine Dechamps, a participé à la chasse aux déchets avec l'équipe de l'école fondamentale autonome de la Communauté Française et a également encouragé les élèves et enseignants de l'école libre Saint-Joseph.



Les samedi et dimanche, l'Echevine, accompagnée de Carine Lissoir, coordinatrice communale de l'opération, est allée à la rencontre des familles, groupes d'amis, comités de quartier, associations,... pour les remercier de tous les efforts fournis afin de maintenir notre territoire propre.



L'équipe « Les Saurets Hein »

Sans oublier les équipes : Grand Bois, Poussin, La Soréenne, Chez Lulu & co, Doo Wap,... et tous les participants non-inscrits.

Un très grand merci à tous ces volontaires qui donnent de leur temps et de leur énergie pour préserver notre belle commune et améliorer notre cadre de vie !

Si vous souhaitez intervenir toute l'année et ainsi disposer du matériel fourni par la cellule Be Wapp, rendez-vous sur le site www.walloniepluspropre.be

La Commune soutient les ambassadeurs

en leur indiquant l'endroit où ils peuvent déposer leurs sacs de déchets à l'issue de leur ramassage.

Pour plus d'informations : Carine LISSOIR : 083/670.211 - carine.lissoir@publilink.be



L'équipe « Comité du Pourrain »



L'équipe : Toutoupropre



L'équipe : Faut les trier



L'équipe : ZeDeGET

Campagne collective d'abandon des bottins

Avis à la population

En tant que Commune Zéro Déchet, nous nous associons à FCR Media, l'éditeur des Pages d'Or et Pages Blanches, pour lancer une campagne collective d'abandon des bottins. Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sous le lien : www.pagesdor.be/businesscenter/desinscrire-guides. Les personnes qui se désinscrivent avant le 01/09/2018 ne recevront plus d'exemplaire de l'annuaire dans leur boîte aux lettres lors de la prochaine distribution. (Les désinscriptions postérieures à cette date ne s'appliqueront qu'à la distribution de l'année suivante).

Dans un souci écologique, il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be ou via l'application éponyme pagesdor.be. Un grand merci pour votre précieuse collaboration!

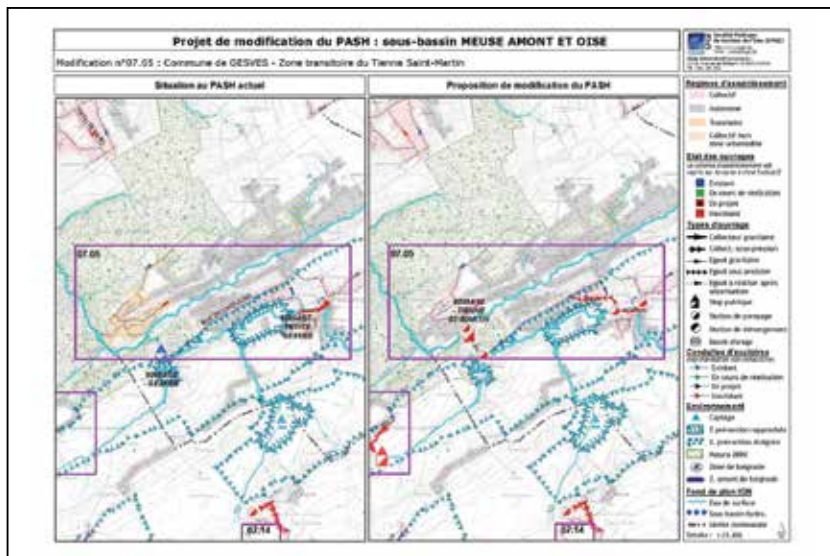


Modification du PASH (Plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique)

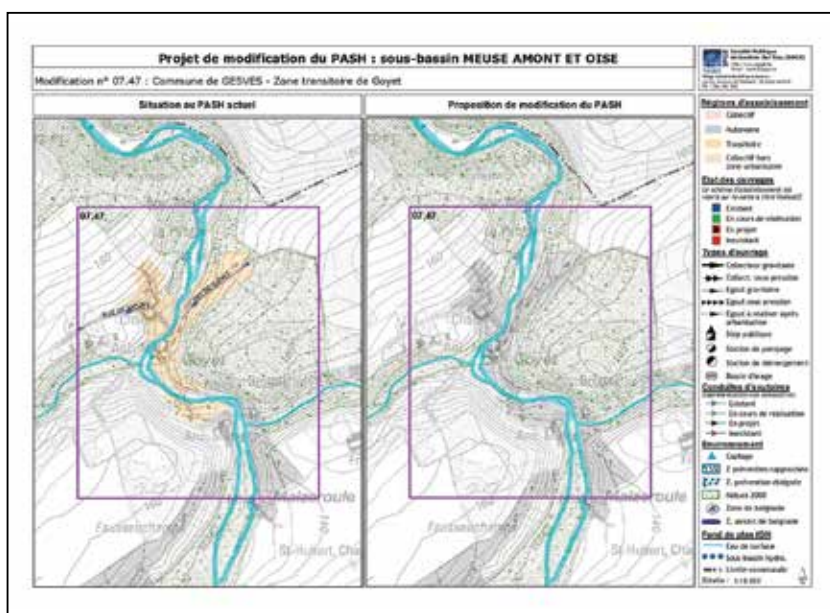
L'arrêté du Gouvernement Wallon du 21 décembre 2017 approuvant la modification du PASH de la Meuse amont et de l'Oise est paru au Moniteur Belge le 15 janvier 2018. Tous les documents sont consultables sur le site de la SPGE : <http://www.spge.be/fr/plans-d-assainissement-pash.html?IDC=2017> et auprès de la Société publique de Gestion de l'Eau, 14-16 avenue de Stassart, à 5000 Namur.

En résumé, qu'est-ce qui change au niveau local de la commune de Gesves ?

La zone transitoire du **Tienne Saint-Martin** migre en zone collective pour 200 équivalents habitants et en zone autonome pour 87,5 équivalents habitants (voir cartographie à la page 64/110 du rapport ci-dessous) ;



La zone transitoire de Goyet migre en zone autonome pour 228 équivalents habitants (voir cartographie à la page 105/110 du rapport ci-dessous) ;



Qu'est-ce que cela implique concrètement pour les habitants de ces zones ?

Le régime d'assainissement **collectif** : toute habitation étant soumise à ce régime collectif se voit dans l'obligation de se raccorder au réseau d'assainissement (égout) qui est relié à une station d'épuration existante (ou à réaliser) qui assure le traitement des eaux usées.

Le régime d'assainissement **autonome** : les habitations qui sont assujetties à ce type d'assainissement doivent progressivement être équipées d'un système d'épuration individuelle (S.E.I.) qui assure le traitement individuel et in situ des eaux usées générées à la parcelle (habitation).

En juin dernier, la Wallonie a instauré la gestion publique de l'assainissement autonome qu'elle a confiée à la SPGE. L'objectif est double : améliorer la pérennité et le fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle et s'inscrire dans un mode de financement similaire pour les assainissements collectifs et individuels. Cette réforme est entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

COMMUNE DE GESVES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Code de l'Environnement Livre Ier

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est organisée à la demande de la Société Publique de Gestion de l'Eau, avenue de Stassart, 14 à 5000 Namur

pour : un projet de catégorie A.2, à savoir :

Projet de modification du Plan d'Assainissement par sous-bassin Hydrographique de la Meuse amont et de l'Oise : Village de Mozet ; passage de la zone transitoire vers la zone collective pour 125 habitations et vers la zone autonome pour 25 habitations (rues J.J. Merlot et du Baty)

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations et/ou réclamations écrites peuvent être adressées à
15/03/2018	23/03/2018	Administration communale de Gesves Chaussée de Gramplaine 112 Gesves le 4/5/2018 à 12 H 00	Administration communale de Gesves Service Urbanisme - Environnement Chaussée de Gramplaine 112 5340 GESVES Carine.Lissoir@publilink.be

Le dossier accompagné d'un rapport sur les incidences environnementales peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 9h00 à 12h30 et le mercredi de 14h00 jusqu'à 19h30 ou sur rendez-vous. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Carine LISSOIR.

Les rapports de l'organisme d'assainissement agréé sont disponibles sur le site web suivant : <http://www.spge.be> (rubrique PASH/Modifications ponctuelles)

Tout intéressé peut formuler ses réclamations et/ou observations par télécopie, par courrier électronique lorsque la commune a défini une adresse à cet effet, par courrier ordinaire ou remises au conseiller en environnement, au collège communal ou à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture fixée au 4/5/2018 à 12 H. A peine de nullité, les envois par courriers ou télécopies sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

De demander	De conseiller en environnement (il délégué agent communal désigné à cet effet)	De l'organisme d'assainissement agréé Intercommunale Namuroise de Services Publics
Société Publique de Gestion de l'Eau avenue de Stassart, 14 5000 Namur 083/251.930	Carine LISSOIR (083/670.211) carine.lissoir@publilink.be	INASEP Parc Industriel, rue des Vieux, 1 b 5000 Namur 083/407.002

A l'initiative de la SPGE, ce projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre Ier du Code de l'Environnement. Ce projet n'est pas soumis aux consultations transfrontalières. L'autorité compétente pour prendre décision sur le présent projet est : Le Gouvernement wallon. A Gesves, le 14/03/2018

La Directrice générale I.E.
Anne Catherine DE CALLATAY

Pour le Collège
Le Bourgmestre,
José PAOLET

Le décret du 23 juin 2016 et l'arrêté du 1er décembre 2016 du Gouvernement wallon ont apporté d'importantes modifications au Code de l'eau en mettant en place une Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) confiée à la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) avec le concours des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA).

Toutes les informations détaillées sont accessibles sur le site : <http://www.gpaa.be/> où une brochure explicative est téléchargeable.

En résumé, la Wallonie a donc instauré la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome qu'elle a confiée à la SPGE (Société Publique de Gestion des Eaux).

L'objectif est double : améliorer la pérennité et le fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle et s'inscrire dans un mode de financement similaire pour les assainissements collectifs et individuels.

Dès lors, pour toute installation d'un système d'épuration individuelle des eaux usées, il y a lieu de s'inscrire en ligne sur la plateforme de la SPGE ici : <http://sigpaa.spge.be/Connexion>

Dès l'inscription réalisée, la SPGE prendra contact avec l'Organisme d'Assainissement Agréé territorialement compétent, en l'occurrence, c'est l'INASEP qui est compétent pour la commune de Gesves. Ensuite, c'est l'INASEP qui prendra contact avec le citoyen inscrit sur la plateforme en vue d'effectuer le contrôle de l'installation.

Cette réforme permet en outre d'appliquer le principe de solidarité entre tous les wallons et wallonnes en mutualisant les coûts liés à l'assainissement, tant collectif qu'autonome.

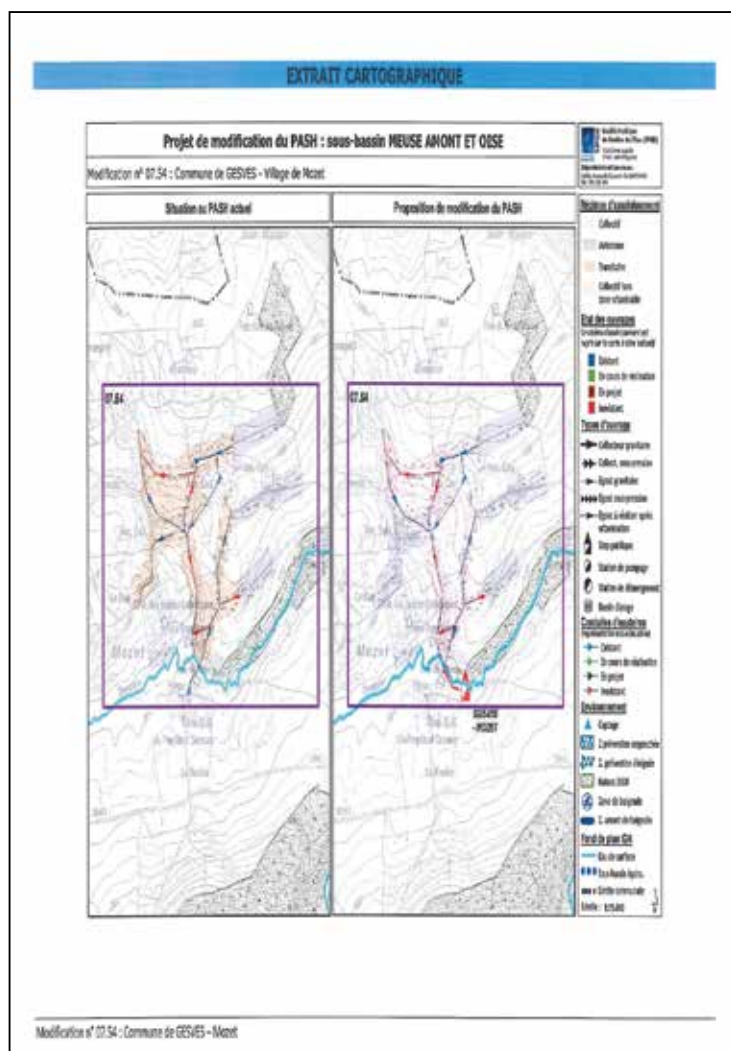
A cet égard, de nombreux avantages se concrétisent pour les citoyens concernés par la GPAA

- **Prime** pour l'installation ou la réhabilitation d'un système d'épuration individuelle avec une intervention financière de la SPGE,
- **Entretien** : intervention financière de la SPGE,
- **Information** : mise en place d'un service d'information et d'assistance aux particuliers,
- **Vidange** : prise en charge financière de la SPGE via les OAA,
- **Suivi et contrôle** : intervention technique des OAA.

Pour rappel, l'installation d'un système d'épuration des eaux usées nécessite une déclaration de classe 3.

Depuis le 1er janvier 2015, celle-ci peut être introduire en ligne ici via notre page <http://www.gesves.be/permis-denvironnement/>

Pour plus d'informations :
Carine LISSOIR : 083/670.211
carine.lissoir@publilink.be



Campagne 2018 de collecte des plastiques agricoles

COLLECTE DE PLASTIQUES AGRICOLES NON DANGEREUX ET DE CORDAGES PLASTIQUE ET FILETS D'ENRUBANNAGE

Du 7 au 25 mai 2018

Collecte de plastiques agricoles non dangereux et de cordages plastique

Les agriculteurs sont invités à participer pour un forfait de 24,20€ à la collecte des plastiques agricoles non dangereux et cordages plastiques organisée par BEP Environnement du 7 mai au 25 mai 2018.

Déchets concernés :

- Les plastiques agricoles semi-propres tels que **les bâches de couverture des silos, les plastiques de protection contre le gel et les films d'enrubannage** ;
- **les cordages en plastique.**

Consignes à respecter :

Pour la collecte des **plastiques agricoles fins et épais** :

- broser et plier les plastiques agricoles **en paquets non ficelés de 20 kg maximum** ;
- **trier et séparer** les plastiques fins et les plastiques épais ;
- ne pas mélanger les plastiques agricoles avec d'autres matières telles que terre, déchets de fourrage, bâches en Top tex, bidons plastiques, bottes de ficelle,...

Les paquets non triés et ficelés ne seront pas acceptés

Pour la collecte des **cordages en plastique (nylon)** :

- ne pas mélanger les ficelles avec d'autres déchets tels que gants de fouille,...
- les conditionner les ficelles en botte avant dépôt ;
- les apporter en big-bags.

Pour la collecte des **filets d'enrubannage**:

- enlever un maximum de paille subsistante, plier et présenter en paquets de 20 kg maximum
- ne pas mélanger les filets agricoles avec d'autres matières

Sont STRICTEMENT interdits :

- **les emballages de produits phytosanitaires**
- **les sacs d'aliments et d'engrais**
- **les filets**

Le bon respect de ces conditions est la meilleure garantie d'un recyclage de qualité !

Sites de dépôt des matières :

Quatre sites sur la Province de Namur seront accessibles pour déposer les plastiques agricoles non dangereux et cordages plastique :

Site intégré de gestion des déchets (SIGD) - Floreffe

Adresse du site : Route de la Lache 4 à 5150 Floreffe

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 07:00 à 15:30

Centre de Transfert de Ciney - Biron

Adresse du site : Rue du Marché Couvert à 5590 Ciney (Biron)

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07:15 à 15:30

Centre de Transfert de Philippeville - Vodecée

Adresse du site : Rue de Merlemont à 5660 Philippeville (Vodecée)

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 08:00 à 15:30

Centre de Transfert de Gedinne - Malvoisin

Adresse du site : Route de Bouillon à 5575 Gedinne (Malvoisin)

Heures d'ouverture : le lundi, de 13:00 à 15:30 et du mardi au vendredi, de 08:00 à 15:30

Ces sites seront accessibles pour les agriculteurs du 7 au 25 mai pour cette campagne 2018

Procédure avant dépôt :

Demandez le **formulaire de participation** à Madame Catherine Saintenoy (tél 081/718.211 – fax 081/718.250 ou mail csi@bep.be). Retournez-le dûment complété à **BEP Environnement**, Route de la Lache 4 à 5150 Floreffe, ou par fax ou mail au numéro/adresse précités.

Ce formulaire est également disponible sur notre site internet <http://www.gesves.be>

Un de leurs collaborateurs reprendra contact avec vous et après prépaiement des 24,20€ vous recevrez une confirmation et des instructions pour le déversement de vos matières sur un des sites d'exploitation.



Invitation Commémoration du 8 mai 1945

A l'occasion de la Commémoration du 8 mai 1945, les autorités communales procéderont le mardi 8 mai 2018 dès 11 heures, après le discours de notre Bourgmestre José PAULET, au dépôt d'une gerbe au monument aux morts (Eglise) de Mozet. Cette cérémonie sera rehaussée par la présence des représentants et porte-drapeau des associations patriotiques.



A l'issue de cette cérémonie, la Commune aura le plaisir d'offrir le vin d'honneur sur le parvis de l'Eglise.

Nous espérons vous accueillir nombreux à l'occasion de cette manifestation hautement patriotique.

Commémoration 14-18 Appel à projets

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, la Commune de Gesves souhaite organiser une exposition autour de la thématique mémorielle.

Celle-ci se déroulerait le weekend des 10 et 11 novembre 2018, en l'église de Sorée.

Pour mettre en place cette exposition, nous sommes à la recherche de témoignages de tout ordre : objets divers, cartes, photos, récits et anecdotes liés aux douloureux événements.

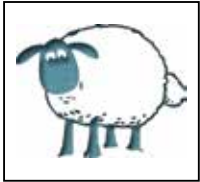
Si vous souhaitez collaborer à ce projet, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec :

- Renaud ETIENNE - renaud.etienne@publilink.be
083/670.214 - 0479/410.237

- Nathalie SEINE - nathalie.seine@publilink.be – 083/670.202



Parlons de vos moutons ...



La laine de nos moutons est encore trop souvent délaissée. Le groupe Laine en transition s'est dès lors donné pour objectif de la revaloriser à l'échelle locale. Nous souhaitons réaliser une cartographie des moutons présents sur le territoire d'Ohey, Gesves et Assesse afin d'évaluer

les possibilités de transformation.

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche et que vous êtes propriétaire de moutons, nous vous proposons de vous faire connaître. Pour cela, nous vous invitons à nous envoyer vos coordonnées, le nombre et la race de vos moutons ainsi que la destination actuelle de la laine (*) à info@lainegesves.be ou via le formulaire en ligne : <http://lainegesves.be/index.php/vos-moutons>.

... pour, ensemble, redonner à la laine locale ses lettres de noblesse !

Contact : info@lainegesves.be

Informations : www.lainegesves.be

www.facebook.com/lainegesves.

(*) Vos données resteront privées et ne vous engagent en rien.



INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous comptez partir en vacances à l'étranger ?

MÊME DANS UN PAYS VOISIN,
TOUT LE MONDE DOIT
ÊTRE EN POSSESSION D'UN
DOCUMENT D'IDENTITÉ VALABLE !

Une Kids-ID est aussi **indispensable** pour tout enfant qui quitte le territoire belge. Pour l'obtenir, il doit se présenter, accompagné de son représentant légal, à la commune de son lieu de résidence, muni d'une photo récente sur fond blanc.

ATTENTION !

Toute carte doit être demandée au moins 2 semaines avant le départ à l'étranger.

Certaines destinations exigent une date de validité d'au moins 6 mois à la date du retour.

La liste des pays acceptant les cartes d'identité et les Kids-ID est disponible sur le site www.ibz.rn.fgov.be «documents d'identité, accès à l'étranger».

Commune de Gesves - Service Population - Chaussée de Gramptinne, 112

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9H à 12H30. Permanence le mercredi de 14H à 19H30, sauf en juillet et août.
Tél : 083/670.212
SERVICE AU CITOYEN : cabine-photos : 6 photos pour 5 €

Le Directeur général f.f., Anne-Catherine de CALLATAY L'Officier de l'Etat-Civil, Carine DECHAMPS Le Bourgmestre, José PAULET



André BERNARD

CPAS de Gesves

Permanence Juridique assurée par la maison de la justice de Namur



Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 3 mai – 31 mai – 28 juin

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

Fête des Aînés 2018

Bonjour à toutes et tous,
Je vous invite toutes et tous à déjà bloquer dans votre agenda la date du **jeudi 7 juin 2018**, date à laquelle la Commune de Gesves fêtera ses aînés.

Au programme :

14h00 : Mot d'accueil par le Président du CPAS et le Bourgmestre

14h30-18h30 : Thé dansant assuré par Monsieur et Madame Michaël MARTIN

Sandwiches, tartes, cafés, boissons offerts par la Commune de Gesves

L'invitation officielle vous parviendra via un toute-boîte qui sera distribué entre le 14 et le 18 mai 2018.

Nous vous y attendons nombreux.



André BERNARD - Echevin du 3ème Age - Président du CPAS



Le printemps est là !
Ca tombe bien, le PCS a plein de jolis projets à vous proposer !

Jardin Collectif de la Pichelotte : c'est parti !

Souvenez-vous : le Commune de Gesves a été sélectionnée par le Cabinet du Ministre Di Antonio dans le cadre de l'appel à projet « Verdissage des places publiques » en novembre dernier.



Ca y est, le jardin collectif de la Pichelotte dévoile ses contours ! Le Service Technique Environnement, aidé du Service Voiries, a implanté les arbres fruitiers fin mars dernier: trois espèces de pommes, un prunier Altesse, un prunier reine-claude et un mirabelle sont venus embellir le jardin !

Les jardiniers en herbe et confirmés ont planté la première haie de petits fruits : cassis, groseilles, fraisières, myrtilles... Mmmh, il y en aura pour tous les goûts

Bravo à eux !

Une spirale à aromates sera bientôt implantée au centre du potager et les cultures suivront !

Pour suivre le projet de jardin collectif, connaître les prochaines dates de jardinage ou rejoindre le groupe, n'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook du PCS ou dans les pages communales du Bulletin du Syndicat d'Initiative : les prochaines dates des ateliers thématiques y seront annoncées.

Rendez-vous tous les mercredis, à 16h30 sur place

La saison débute, bienvenue à tous !



Repair café – Ou réparer au lieu de jeter !

Un Repair Café, c'est LE rendez-vous à ne pas manquer !

C'est un lieu où des bénévoles réparent gratuitement vos petits électros, changent une tirette de pantalon, vous aident avec vos ordinateurs...



Le 13 mars dernier, a eu lieu la première rencontre de préparation et vous étiez au rendez-vous !

Alors... Vous avez des talents de réparateur que vous avez envie de mettre à disposition ?

Rejoignez la super team 'Repair Café' !

... Et, ensemble, nous construirons un Repair Café de choc !

Vous avez envie de rejoindre le groupe ?

Ca vous tente, et vous ne savez pas comment faire ?

N'hésitez pas à suivre les actus du PCS sur la page « Plan de Cohésion Sociale de Gesves »: les prochaines dates de préparation y seront annoncées, ainsi que dans le Bulletin du Syndicat d'Initiative



Quand le foyer Saint-Antoine tricote...

Depuis peu, les résidents du Foyer Saint-Antoine et le groupe Laine de l'asbl GO Transition tricotent ensemble !

Les détricothés du Foyer sont organisés le lundi et le mercredi, de 14h à 16h.

Entourés de Bernadette, Jeanine, Béa, Régine et Pascale (du groupe Laine en transition) les résidents du Foyer ont travaillé la laine de récup' en tricotant écharpes et bonnets...

Bravo à eux tous et belle continuation !



Je donne, tu donnes, il donne... Et chacun trouve ce dont il a besoin !

La give box (boîte à dons) est disponible dans le hall du CPAS.

Elle est régulièrement garnie,

n'hésitez pas à y faire un tour : c'est gratuit et c'est pour tous !

Vous avez des objets, des vêtements dont vous ne vous servez plus ? Pensez à donner ! Vous pouvez venir déposer les objets légers, vêtements, jeux, au PCS tous les seconds mardis du mois : ils seront disposés dans la give-box et mis à disposition de tous gratuitement ! Les dates de dépôt? C'est juste en-dessous !

MÉNAGE EN TÊTE ?
PENSEZ À DONNER!

Apéro solidaire, Balade pour la Vie et Rallye des Ancêtres

Le 22 avril dernier, les Ancêtres étaient de sortie pour une opération 'Balade pour la Vie', organisée par l'asbl 'Un Cœur pour la Vie'. Vous avez été nombreux à participer et à apporter un peu de douceur à ceux qui en ont besoin : MERCI !



Magasin de seconde main

Le printemps est là, et avec lui le changement de garde-robe. Pour dénicher des merveilles à petits prix, rendez-vous au magasin de seconde main « Tiers-monde », derrière l'Administration communale : c'est une véritable caverne d'Ali Baba pour fashionistas !



Horaires : mardi et jeudi, de 14h à 17h

Et pendant ce temps, sur le Web...

Donnerie – page Facebook

Un groupe de citoyens a créé une page de dons sur facebook ! Vous avez envie de les rejoindre ? C'est par ici : Groupe 'A donner sur Gesves-Assesse-Ohey' <https://www.facebook.com/groups/1087806837924387/>

Covoit' – page Facebook

Vous cherchez un covoiturage ? Rendez-vous sur facebook, sur la page 'co-voiturage gesves assesse ohey (et alentours)' <https://www.facebook.com/groups/1902338959998092/>

Besoin d'info ? Contactez Anne-Catherine Pottier – cheffe de projet PCS au 083 670 344 ou par mail pcs@gesves.be

Le PCS a également sa page Facebook ! Pour suivre les actus du PCS, connaître les prochaines dates de préparation du Repair Café, le prochain atelier au Jardin de la Pichelotte, savoir quand aura lieu le prochain Apéro Solidaire... Une seule adresse sur le Web ! <https://www.facebook.com/Plan-de-Coh%C3%A9sion-Sociale-Gesves-395068624246175/>



Save the date !

➤ La give-box est accessible depuis fin novembre dernier dans le hall d'accueil du CPAS

➤ Les prochaines dates de récolte de dons sont : le mardi 10 avril 2018 - le mardi 8 mai 2018 - le mardi 12 juin 2018

Suivez la page FB du PCS et le Bulletin du SI pour connaître les prochaines dates de travail au jardin partagé de la Pichelotte, de préparation du Repair Café, des Apéros Solidaires et des Détricothés du Foyer !

Allocations de chauffage 2018 (livraisons entre le 01/01 et le 31/12/2018)

1. QUI Y A DROIT ?

- **1ère catégorie** : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM) : VIPO (veuf ou veuve, invalide, pensionné ou orphelin), enfant handicapé avec A.F. majorée, chômeur de longue durée (+ d'un an) de + de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA), d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), ou d'une aide équivalente au RIS.



NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.

- **2ème catégorie** : Les ménages à revenus limités : le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à 17 649.88 euros, majoré de 3 267.47 euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à 3 140 euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants). Ces montants peuvent encore être indexés en cours d'année. Le revenu cadastral non indexé (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
- **3ème catégorie** : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS

- gaz propane en vrac
- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- pétrole lampant à la pompe

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (**en une ou plusieurs livraisons**).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. DOCUMENTS A FOURNIR

- **Copie de la facture ou du bon de livraison** mentionnant la date de livraison et l'adresse complète du demandeur (si immeuble à appartements, attestation du propriétaire, du gestionnaire, ou de l'administrateur du bâtiment du nombre de logements concernés par la facture)
- **Copie de la carte d'identité** du demandeur
- **Numéro du compte bancaire** pour le paiement
- **Quand demandé dans la catégorie 1 ou 2** : des **preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage** (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre moyen de preuve récent du revenu familial)
- **Pour la catégorie 2**, si un des membres du ménage possède un ou plusieurs biens immobiliers, preuve du montant du revenu cadastral non indexé
- **Pour la catégorie 3**, copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les Permanences au C.P.A.S de Gesves sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be

Du nouveau chez les compagnons du Samson

HOME / Boutique en ligne / Mobilier de Jardin / Accès Professionnels / Le Projet / Blog / Partenaires / Contact

La boutique des Compagnons du Samson – CPAS de Gesves

Les Compagnons du Samson - 5, Ry del Vaux, 5340 Gesves, Belgique – 0478/78 38 30

Consultez notre site Internet – Boutique en ligne



De nouveaux services :

- **Du mobilier de jardin** (bancs, bac à Fleurs, jardins surélevés)
 - **Un accès pour les professionnels** (à partir du 15/04) : Restaurants, asbl, cuisines communautaires, homes
- **Les Compagnons vous proposent de préparer votre jardin pour le printemps** : Remise de prix sur place. Pour tous renseignements : **0478/78 38 30**

Fruits et légumes issus de l'agriculture Biologique BE-BIO-01

Siège social : C.P.A.S. - 9a rue de la Pichelotte, 5340 Gesves - TVA : BE 0212 373 580 - Service Public

Le Taxi social de Gesves a besoin de vous !

Vous avez un peu de temps et vous avez l'envie d'aider ?
 Vous avez envie de rencontrer des gens venant de tous horizons ?
 Vous aimez conduire et vous avez une voiture? Rejoignez l'équipe de bénévoles du Taxi Social !
 Accessible à tous, le taxi social de Gesves aide les personnes qui

ont des difficultés à se déplacer pour faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical ou autre...
 Intéressé(e) ?
 Prenez contact avec monsieur Frédéric Simon, employé administratif, tous les lundis au 083/ 670 327

Des nouvelles du Programme Communal de Développement Rural, PCDR !



En février et mars, tous les Gesvois ont été invités à prendre part aux réunions de consultation organisées dans chacune des sections de l'entité.

Ces soirées ont été l'occasion de vous écouter : de noter vos satisfactions en tant qu'habitant, vos difficultés et vos idées pour l'avenir de votre village et de votre commune.

Des thèmes aussi importants que la vie associative, l'économie, le tourisme, l'agriculture, le logement, le patrimoine, l'environnement, la culture, etc., ont été abordés dans le cadre de cette réflexion qui se veut globale et participative.



Vous avez été 153 habitants à vous rendre à ces consultations villageoises (40 Falsitombiens, 25 Gesvois, 29 Haltinois, 35 Mozetois, et 24 Soréens). Merci pour votre participation !

- Vous souhaitez consulter [les comptes-rendus de chaque réunion](http://www.pcdr-gesves.info/les-consultations-villageoises.html) *? Rendez-vous sur www.pcdr-gesves.info/les-consultations-villageoises.html
- [La participation à l'enquête en ligne](#) n'est pas clôturée à ce jour. Vous pouvez donc vous rendre sur ce même site pour donner votre avis en ligne*.

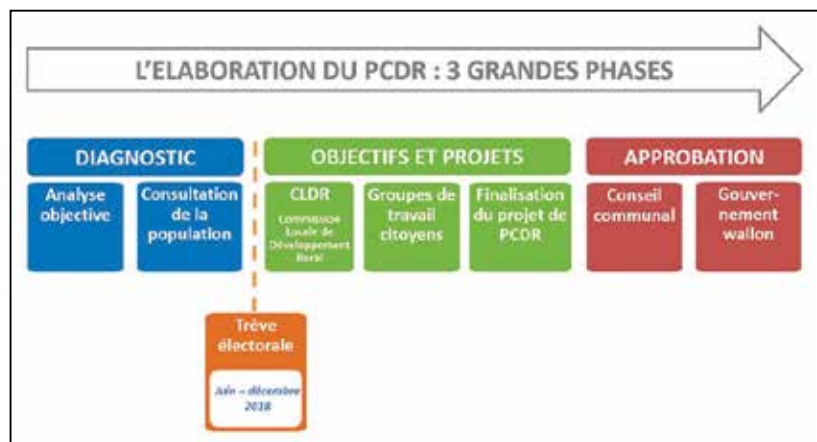


Et après ?

La Fondation Rurale de Wallonie, FRW, est chargée de rédiger un diagnostic de la Commune sur base de données objectives (profil socio-démographique, statistiques, géodatas, etc.) et de l'avis des Gesvois.

Celui-ci sera publié dans le Gesves Info du mois de juin.

Afin d'assurer une participation citoyenne libre, aucune séance publique n'aura lieu durant la période électorale de juin à décembre 2018.



Toutefois, la FRW et la Commune, durant cette période de trêve électorale, reviendront vers vous, notamment pour soutenir l'élaboration de projets en cours et recenser ceux-ci. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos idées !

*Pour obtenir les comptes-rendus des consultations villageoises et/ou l'enquête FRW en version papier ou pour toute autre question: 083 670 304 – natalia.gonzalez@gesves.be





Secrétariat général

Vous souhaitez recevoir une copie de PV d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@publink.be
Madame Anne-Catherine de CALLATAY – 083/670.338 –
secretariat.gesves@publink.be



Agenda

Balades dominicales octobre et décembre 2017

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 29 avril : départ à 14 heures devant le cimetière de Gesves

Dimanche 24 juin : départ à 14 heures devant la chapelle du Pré d'Amite à Gesves

Renseignements : Madame Eliane ISTAT : 081/570.203



Permanence pension

Vendredis 4 mai et 1er juin 2018 : Permanence « pensions » assurée par l'Office National des Pensions de Namur.

Les permanences ont lieu tous les 1er vendredi du mois de 10h00 à 11h30, à l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

Activités du Cercle Horticole Gesvois

En dehors des excursions, les ateliers ont lieu le 3ème mardi du mois à la **Maison de l'Entité, rue de la Goyette à Faulx-Les Tombes**, à côté de l'Ecole de l'Envol.

Prochaines activités :

Mardi 14 mai Atelier de **rempotage des semis** effectués en avril, analyse des résultats, conseils, critiques positives des résultats. Matériel de rempotage (pots, terreau, engrais) fourni par Patrick Renard.

Dimanche 3 juin Visite d'un **jardin à l'ancienne** sans pesticide dans la région namuroise en covoiturage.

Mardi 19 juin Atelier/conférence sur la **lutte alternative contre les insectes nuisibles** fabrication de nichoirs à insectes utiles. Atelier animé par Dominique Vandenbranden, gesvois, entrepreneur de jardin et ex enseignant à l'école d'Horticulture Saint Quentin de Ciney.

Attention, pour participer activement aux ateliers interactifs, il est indispensable de s'inscrire au moins 4 jours à l'avance afin de prévoir le matériel en conséquence.

Pour juste assister à ces ateliers, les inscriptions ne sont pas indispensables.

Pour les excursions, l'inscription est aussi indispensable. Les places seront réservées en fonction de la date d'inscription. Premiers inscrits, premiers servis.

Coût de l'inscription au Cercle Horticole Gesvois, 15 € par an.

Renseignements :

Site internet www.chg-gesves.be

Mail : chgesvois@gmail.com

Facebook : [cercle horticole gesvois](https://www.facebook.com/cercle.horticole.gesvois)

Avis à la population

Permanence déclaration fiscale : Exercice 2018 – revenus 2017

Pour votre information, le BCT (bureau du Service Public Fédéral des Finances) de Namur se propose de déléguer des agents de son administration pour vous aider à remplir votre déclaration fiscale.

Date : vendredi 1er juin 2018 de 9h à 15h00

Lieu : Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

Invitation à la population



Les 2 et 3 juin 2018, la Commune de Gesves et la paroisse de Haltinne participeront aux journées « EGLISES OUVERTES ». L'église romane classée de Strud sera mise à l'honneur pour cette occasion. Des objets d'art religieux de la paroisse et des paroisses environnantes seront exposés.

Programme et heures des visites de l'exposition :

• Samedi 2 juin:

- 10 heures : ouverture de l'exposition

- 18 heures : Inauguration officielle

- 20 heures : concert gratuit en 2 parties :

- avec la participation des élèves de l'IMEP: «La guitare au fil des siècles... de la France à l'Italie en passant par la Russie»
- avec la participation de Madame Claude Delhaise et ses amis du conservatoire de Ciney: «Voyage dans la comédie musicale».

• **Dimanche 3 juin** : visite de l'exposition de 10 heures à 18 heures.

Atelier-conférence présenté dans le cadre des rencontres-débats du Redat ASBL (Réseau d'entraide thérapeutique) Vendredi 18 mai de 19h00 à 21h00

Au programme :

- Manger en pleine conscience, c'est quoi? Qu'est-ce que ce n'est pas ?;
- Les différents types de faim;
- Comment faire des choix plus conscients dans notre alimentation?;
- Courts exercices pour découvrir la pratique de manger en pleine conscience de manière expérientielle et directe;
- Un moment d'échange (questions-réponses) pour clôturer.

Prix : gratuit pour les membres du REDAT. 5 € de participation pour les non membres

Lieu : Site communal de La Pichelotte (salle Montesquieu), 9 rue de la Pichelotte à 5340 Gesves

Inscriptions via la page facebook de l'asbl 'LE REDAT' https://www.facebook.com/leredat/?ref=br_rs

OU via le site internet de MindfulofYou (rubrique agenda)



L'art à ciel ouvert ou comment se balader en ouvrant les yeux.



Du 10 au 20 mai, la Fête de Mai est de retour !

La Fête Mai invite chaque année des artistes à réaliser des œuvres au cœur du Condroz namurois, et les promeneurs à les découvrir tout au long d'une boucle pédestre. En à peine 15 années, des dizaines d'artistes internationaux, parfois issus d'autres continents, ont ainsi trouvé à s'exprimer dans nos bois et paysages gesvois. Et plus d'une centaine d'œuvres ont été réalisées.

Du 10 au 20 mai 2018, la Fête de Mai accueillera :

- cinq nouvelles œuvres dans la nature ;
- une intervention sur le patrimoine bâti ;
- un tracé pédestre insolite pour découvrir les réalisations ;
- une animation Land Art pour les enfants ;
- un pique-nique géant dans un cadre prestigieux ;
- un souper convivial suivi d'une soirée pleine d'humour et d'énergie avec Super Ska...

Comme l'année passée, le circuit gesvois de la Fête de Mai sera connecté à la grande boucle Sentiers d'art qui, après Gesves et Ohey, se poursuit cette année à Somme-Leuze et Havelange

Pour découvrir le programme complet, rendez-vous sur

www.lafetedemai.org.,
<http://sentiersdart.be/>
ou <http://www.gesves.be/>

Contacts :

Greta Debois

0478 669 547 (Vagabond'Art asbl)

ou **Elisabeth Deleu**

086 401 922 (Maison du Tourisme Condroz-Famenne)



JUST PLAY 2ème souper de l'Asbl
Vendredi 19h
11 mai 2018

Samedi 19h
12 mai 2018

Apéro
 ~
 Spaghetti bolognaise
 ou 4 fromages
 ~
 Café

A partir de 22h
 ambiance musicale assurée !




Adulte : 12€
 Enfant 4 à 10 ans : 6€

Maison de l'Entité
 Rue de la Goyette 16
 5340 Faulx-les-Tombes

Réservation jusqu'au 1er mai :
BE72 1430 9970 7516
 0494/85.03.75 ou 0495/35.11.48
 asbljust2play@gmail.com

En mentionnant :
 - Date
 - Nom
 - Choix (bolo ou from)
 - Adulte(s)
 - Age(s) de(s) l'enfant(s)

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE GESVES
RUE DE LA PICHELOTTE, 9 E
5340 GESVES

ANNE BEAUJEANT
EXPOSE DU 3 AU 28 AVRIL
ACRYLIQUE SUR TOILE
D'APRÈS L'OEUVRE LITTÉRAIRE DE JOSÉ CARLOS SOMOZA
AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

COURS DE YOGA

OÙ? A LA MAISON MÉDICALE DE GESVES

QUAND?
LE LUNDI À 18H, 19H30 ET 21H (HATHA YOGA AVEC SÉBASTIEN)

LE MARDI À 10H30 ET LE JEUDI À 18H30 (VINIYOGA AVEC ELENA)

Contacts:
 Elena Walraedt (Viniyoga)-
 tél.:0486/23.80.51-
 e-mail:elenawalraedt@hotmail.com
 Sébastien Perfendie (Hatha yoga)-
 tél.:0476/56.46.00-
 e-mail:sebastienperfendie@gmail.com

Point vert ADEPS
GESVES




Dimanche 29 avril 2018
 Accueil de 8 à 18h au Centre équestre, rue du Haras, 16
 Parcours boisés de 5, 10, 15 et 20 km
 Petite restauration, bières locales Gengeavia et boissons diverses à l'accueil
 www.respectetmoi.be - 0476/76.06.64 - @respectetmoi (facebook - twitter)



**Olivier
TITEUX
HAMOIS**

gsm : 0477 / 345 813

Tél/fax 083 / 212 372

nancy.herbaux@yahoo.fr

SPECIALISTE

ARDOISES NATURELLES



Isolation - Aménagement grenier - Tubage cheminée - Ramonage



**FUNÉRAILLES
Thierry CALS**

www.pf-thierrycals.be

info@pf-thierrycals.be

085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE



MULTISERVICES

Votre courtier en travaux.



*Pour tous vos travaux de rénovations,
un seul interlocuteur*

MB MULTISERVICES

*MBMultiservices est spécialisée dans les travaux
de rénovation :*

*Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
Menuiserie intérieure • Maçonnerie
Pose de plaque en plâtre, cloison...
Toiture • Isolation*

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

rue du Chauris, 46 • 5340 GESVES

0474 11 00 96 • 0495 38 23 51

info@mb-multiservices.be

www.mb-multiservices.be

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées

7j/7



Maillen, Gesves, Ohey et environs

DAGNELIE Cécile

0477/58.80.96

WELVAERT Marie-Noëlle

0472/11.42.40

VERJANS Veronique

0472/10.68.99

Regifo.be
Edition SM

**Notre société réalise depuis plus de 30 ans
pour les indépendants, associations, PME,
entreprises et autres...**

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders
(avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

- > Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
- > Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
- > Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes la solution.

Vous désirez un renseignement sur nos services ?

*Contactez-nous, nous viendrons vous présenter
tout notre savoir-faire :*

*Par mail : info@regifo.be ou par tél. **071 / 74 01 37***

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -

IMMO KREMAN

S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES



Syndic d'immeubles
Gestion locative
Ventes & locations
Expertises gratuites

SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmob.be

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 14 ans, un gesvois est à votre service avec efficacité, transparence et en toute confiance.



Quel mazout respecte l'environnement ?



Total Mazout Ultra.
Le mazout malin.

- Réduction des émissions de CO₂
- Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

* Par rapport à l'utilisation d'un mazout ordinaire.

Nous vendons également les pellets Comfo, Total PREMIUM bonbonnes de gaz et charbon.

Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099

www.mazout-botton.be

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonejohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

Aménagement extérieur

Gros oeuvre

Assainissement

Couverture

Isolation - Cloison

Outillage

Quincaillerie



TOUT FAIRE

LIZIN

matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com

Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE

Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04



Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

2000m² pour vous servir...

Horaire :

- Lundi de 12h30 à 18h30
- Mardi au samedi de 9h00 à 18h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Rue de Huy, 168b

tél. 085/23.28.51

Rejoignez-nous sur

